

COMBLER L'ÉCART SALARIAL ENTRE L'EDUCATION ET LES AUTRES SECTEURS



LES ENGAGEMENTS DE BENBOUZID...

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*
N° 1255 Mercredi 27 avril 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MOURAD MEGHNI :

« Jouer au Qatar est ma dernière option »

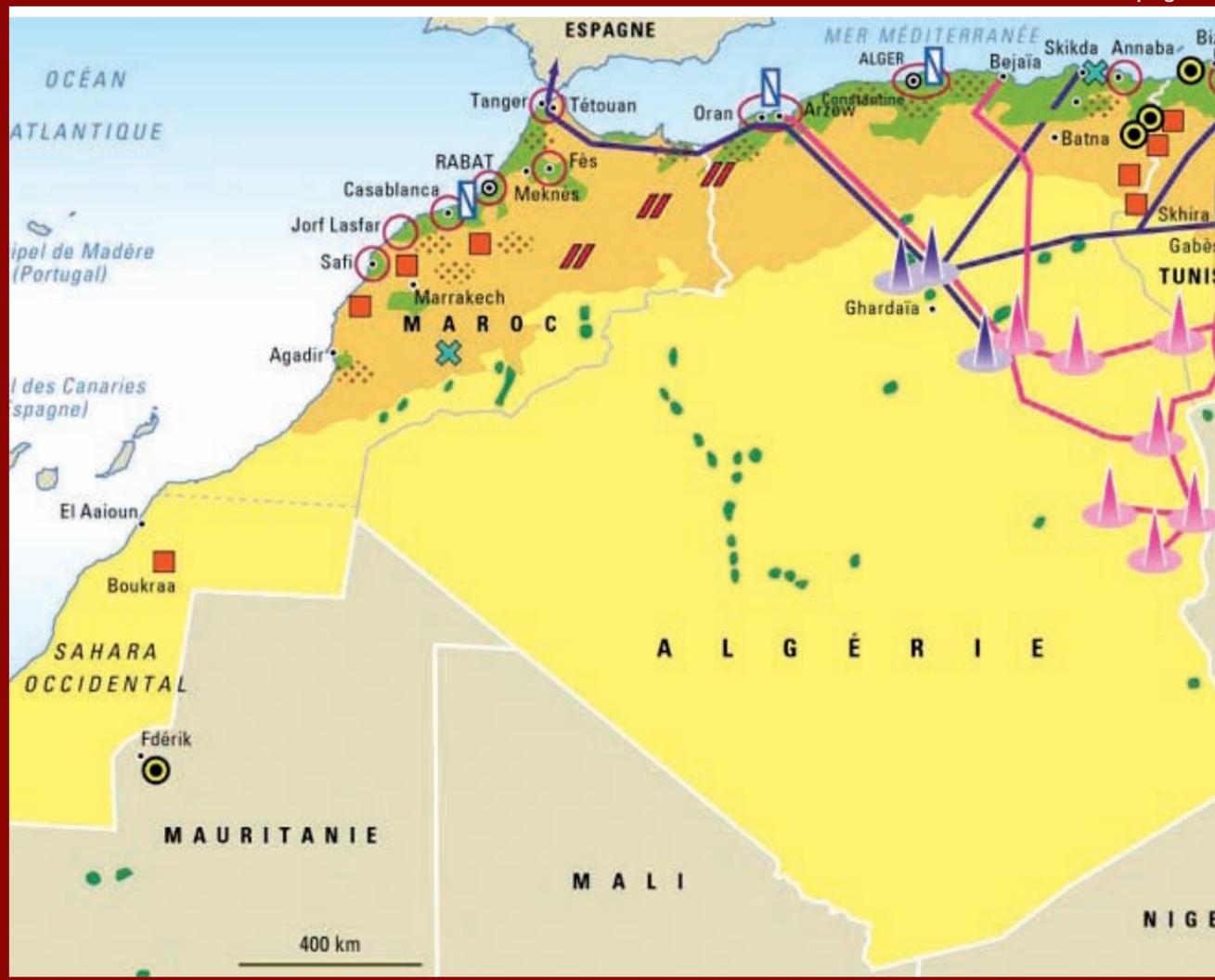


Lire en page 15

RELATIONS ALGÉRO-MAROCAINES

La normalisation en marche ?

Lire en page 3



- COMMISSION DE PRÉPARATION POUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION -



Le FFS n'est pas preneur

>>> Page 5

- DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2011 -



Hausse de près de 10% des importations

>>> Page 24

- LE CPS EN RÉUNION À ADDIS ABEBA -



L'UA multiplie les efforts pour régler la crise libyenne

>>> Page 7



Syrie

La répression se militarise à Deraa

Lire en page 10

Repères

800

commerçants ont fait l'objet de poursuites judiciaires en 2010 dans la wilaya de Constantine, pour avoir contrevenu aux dispositions réglementant l'activité commerciale.

02

explosions, hier au Pakistan, ont fait un total de quatorze morts, dont des femmes et des enfants, et une dizaine de blessés, rapportent les agences de presse.

300

jeunes de la wilaya de Ouargla ont bénéficié, depuis début 2011, d'une formation sur les modalités permettant la création d'une micro-entreprise dans le domaine de l'artisanat.

Bouteflika prochainement à l'est du pays

Dans le sillage de ses visites de travail et d'inspection, le président de la République Abdelaziz Bouteflika s'apprêterait à se rendre dans l'est du pays. La prochaine destination du chef de l'Etat serait probablement la wilaya d'El-Tarf ou celle de Tébessa, selon des sources concordantes. Bouteflika a déjà visité la wilaya de Tamanrasset dans l'extrême sud du pays, avant de se rendre dans la wilaya de Tlemcen dans les frontières Ouest à l'occasion de l'entame officielle de « Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011 ». A présent, c'est au tour des wilayas de l'Est de bénéficier des projets de développement et des programmes complémentaires du Président.



L'ONM revient à la charge



Le secrétariat général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) vient d'exprimer l'attachement du peuple algérien à ses revendications «légitimes» relatives aux séquelles de la période coloniale, soulignant que toutes les conditions sont maintenant «réunies» pour parachever l'adoption du projet de criminalisation du colonialisme français. «Les propositions émanant de temps à autre des laboratoires français de politique montrent que cet Etat (France) se dérobe à ses responsabilités historiques à l'égard des crimes commis contre le peuple algérien que la mémoire collective retiendra à jamais de même qu'elles nous incitent à poursuivre le combat» indique un communiqué de l'ONM. L'ONM a, en outre, condamné «ingérence tendancieuse de la France» à chaque fois que l'Algérie s'apprête à engager «des démarches responsables consacrant des échéances nationales intéressant tant le passé que le présent et l'avenir du pays».

Encore une démission à Al Jazeera

La chaîne satellitaire qatarie Al Jazeera a accepté, lundi, la démission de son chef de bureau à Beyrouth, Ghassan Ben Jeddou. Une décision concernant la nomination d'un nouveau directeur de bureau de la chaîne à Beyrouth devrait être annoncée incessamment, selon des sources médiatiques. Ghassan Ben Jeddou, qui porte la double nationalité tunisienne et libanaise, devrait rallier prochainement Doha pour finaliser les démarches de sa démission qu'il a qualifiée d'«irrévocable». M. Ben Jeddou avait démissionné de son poste en signe de protestation contre les orientations de la chaîne qatarie à laquelle il aurait reproché de s'être départie de son rôle de médium d'information pour se muer en salle d'opérations pour des campagnes d'agitation. «Les actions d'agitation qui se déroulent à Al Jazeera échappent au professionnalisme et sont inadmissibles, particulièrement dans le contexte historique décisif que traverse la région», aurait dénoncé le journaliste selon les mêmes sources.



Du cannabis pour sauver Tchernobyl ?



L'Ukraine réfléchit actuellement à faire pousser du chanvre dans la zone radioactive de Tchernobyl, afin de décontaminer les sols. Et si Tchernobyl devenait un immense champ de chanvre ? La question se pose actuellement en Ukraine, puisque la plante, à l'origine du cannabis, fixe à l'instar du tournesol et du colza 80% des éléments radioactifs. Appelée phytoremédiation, cette technique est d'ailleurs actuellement testée sur certaines passerelles de Tchernobyl, et est suivie de très près par le commissariat à l'énergie atomique (CEA), explique Metro. Une fois la plante de cannabis poussée, il suffit de la couper et de l'incinérer, avant de traiter les cendres comme des déchets radioactifs. Même s'il est impossible aujourd'hui de couvrir la totalité de la zone radioactive de chanvre, cette méthode pourrait permettre d'accélérer la décontamination. «Sinon, il faut gratter la couche de terre superficielle et traiter une masse énorme de terre comme s'il s'agissait de déchets radioactifs», explique Jacqueline Garnier-Laplace, chercheuse à l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Ils se vantent de leur braquage sur Facebook...

Ce n'est pas parce que l'on a réussi un braquage qu'il faut le crier sur tous les toits. C'est l'erreur faite par quatre braqueurs américains, en se vantant de leur délit sur Facebook ! Au mois de mars dernier, les quatre compères avaient en effet réussi à voler 50.000 dollars (35.000 euros) à la Bank of Commerce de Houston, aux États-Unis. Seulement, deux jours avant le vol, l'un d'entre eux avait lancé sur Facebook : «Get \$\$». Le jour après le raid, un autre, qui travaillait à la banque, écrivait : «Je suis riche (...) "J'essuie mes dents avec des billets de 100 ...". Conséquence, leur joie a été de courte durée puisque quelques jours plus tard, les deux hommes et leurs deux acolytes, un homme et une femme, ont été arrêtés par les forces de l'ordre, explique l'édition britannique de Metro.

Dixit



Mohamed Abdelaziz :

«La France intervient militairement en Côte d'Ivoire, en Libye, en invoquant la protection des populations civiles, mais refuse l'établissement de mécanisme au Sahara occidental, pouvant aider à protéger les populations des violations et des abus (...) Le peuple sahraoui défend des principes universels, que sont la liberté, la démocratie et le droit de déterminer librement et sans contrainte son destin (...) La France gagnerait en influence et en prestige, en cessant son soutien à l'occupation et l'expansionnisme marocains au Sahara occidental.»

RELATIONS ALGÉRO-MAROCAINES

La normalisation en marche ?

Apparemment les relations algéro-marocaines sont en train de connaître une période de réchauffement. En attestent les déclarations allant dans ce sens de hauts responsables des deux pays. Mieux, le meilleur indicateur de ce « dégel », après de longues périodes de brouille, est incontestablement l'échange de visites au niveau ministériel dans le but évident de booster les relations bilatérales.

PAR KAMAL HAMED

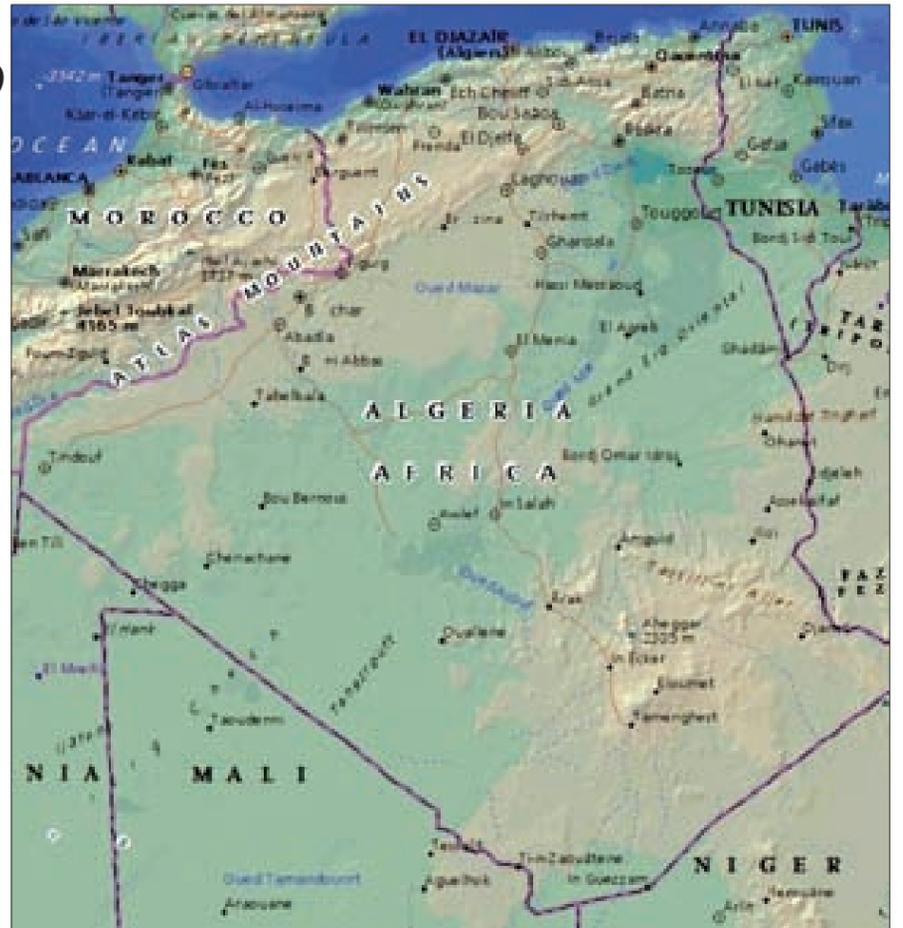
Depuis presque deux mois maintenant on assiste en effet à un chassé-croisé des ministres de deux pays. C'est donc dans ce cadre que le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, effectue depuis hier une visite de cinq jours dans ce pays voisin. Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre « du renforcement et du développement des relations de coopération entre les deux pays dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-industrie et du développement rural », a indiqué un communiqué de ce département ministériel, Rachid Benaïssa aura certainement d'importants entretiens avec son homologue marocain, Aziz Akhennouch.

Avant cette visite de Benaïssa d'autres ministres algériens ont séjourné au Maroc dans le cadre justement de la dynamisation des rapports entre le deux pays. Il s'agit d'Abdelmalek Sellal, ministre des Ressources en eau et d'El Hachemi Djar, ministre de la Jeunesse et des Sports. Des visites qui se sont soldées par la signature d'accords bilatéraux, comme c'était le cas

pour le mémorandum de coopération dans le domaine des ressources en eau. Des ministres marocains ont également rendu la pareille à leurs homologues algériens. El Hachemi Djar, ministre des Sports, a en effet reçu son homologue marocain, Moncef Belkhatay, à Alger au mois de mars dernier.

Au début du même mois Youcef Yousfi, ministre de l'Energie et des Mines, a eu des entretiens à Alger avec la ministre marocaine de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'environnement, Amina Benkhadra. Cet échange de visites est un signe qui ne trompe pas. Les deux pays confirment ainsi leur volonté de transcender tous les différends qui ont jusqu'à présent miné leurs rapports pour aller de l'avant car il y va de leurs intérêts communs.

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a, à maintes fois, déclaré ces derniers temps, qu'« un nouveau climat positif » est petit à petit en train de s'instaurer entre les deux pays. Pour le chef de la diplomatie algérienne cette volonté commune de Rabat et d'Alger de relancer leur coopération devra certainement donner lieu à « une avancée positive ». Ce réchauffement s'est aussi traduit par la dernière déclaration du président de la République, Abdelaziz



Bouteflika. Effectuant une visite dans la wilaya de Tlemcen à la mi-avril le chef de l'Etat, et alors qu'il inaugurerait le tronçon ouest de l'autoroute Est-Ouest, a souligné qu'« il n'y a pas de problème entre l'Algérie et le Maroc ». Il a ajouté que « Le problème du Sahara occidental est un problème onusien. Le Maroc est un pays voisin et frère. Il faut coopérer et nous devons coopérer (avec lui) ». Un message fort vite compris par le gouvernement marocain, ce d'autant que le président de la République s'exprimait alors qu'il se trouvait dans une région frontalière avec le Maroc. « Nous considérons que ce sont de bons propos » a tenu à souligner avant-hier le porte-parole du gouvernement marocain, Khaled Naciri, qui cela dit en passant, a ajouté que cela mérite d'« être traduit sur le terrain ». L'allusion à la nécessité de la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays, une revendica-

tion sans cesse remise sur le tapis par la partie marocaine, est à peine voilée. Mais sur ce plan l'Algérie demeure relativement inflexible. « L'ouverture de la frontière n'est pas à l'ordre du jour et nous n'avons mandaté personne pour discuter de cela » a récemment indiqué Mourad Medelci. Mais le chef de la diplomatie algérienne à tout de même laissé entrevoir une possible solution à cette question puisque, comme il l'a réitéré à plusieurs fois, « les frontières entre les deux pays ne peuvent rester indéfiniment fermées ».

Et sur ce plan tout dépend de l'attitude du gouvernement marocain qui doit découpler la question des relations bilatérales de l'affaire du Sahara occidental, comme il doit aussi accepter, comme le lui demande l'Algérie, de mettre à niveau l'ensemble des relations entre les deux pays. C'est dire que la normalisation de relations est un long processus qui a tout de même été entamé. **K. H.**

COOPÉRATION ALGÉRO-MAROCAINE DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Signature d'un mémorandum d'entente et de coopération

PAR INES AMROUDE

L'Algérie et le Maroc ont signé, lundi à Rabat, un mémorandum d'entente et de coopération dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Cet accord prévoit de développer les relations entre les deux pays dans divers domaines de l'agriculture, notamment les échanges commerciaux, la recherche scientifique, la sécurité alimentaire et la vulgarisation agricole. Le mémorandum a été signé, rapporte l'APS, par Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, et Aziz Akhannouch, ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime. Rachid Benaïssa a indiqué que la signature du mémorandum était « un signe fort des deux ministères dans le cadre de la relance de la coopération entre les deux pays ».

Il a souligné, dans une déclaration à l'agence, que le mémorandum prévoit de lancer une nouvelle base de coopération dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de l'agro-industrie dans l'intérêt des deux parties. « Cet accord veut dire que nous

voulons que nos opérateurs se rencontrent, que nos industries se rencontrent, que nos scientifiques se rencontrent et que nous travaillerons tous pour le renforcement de la sécurité alimentaire entre deux pays voisins et frères », a affirmé le ministre.

De son côté, Aziz Akhannouch a considéré que le mémorandum signé entre les deux pays était important du fait qu'il prévoit des échanges au niveau du savoir, de la recherche agricole et favorise la multiplication des relations entre les organisations professionnelles. « Il permettra, a-t-il dit, de mieux se comprendre et d'avoir des positions communes sur des thèmes qui nous intéressent, notamment dans la sécurité alimentaire ». « Je pense que les expériences des deux pays sont très riches et diverses », a ajouté M. Akhannouch en estimant que « rapprocher les opérateurs est une chose importante et fondamentale pour les relations entre le Maroc et l'Algérie ». M. Benaïssa se trouve au Maroc pour une visite de travail où il prendra part au Salon international de l'agriculture (SIAM) et à l'inauguration officielle de la 4e édition des assises de l'agriculture. **I. A.**

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DU MAROC

L'Algérie annonce sa participation

L'Algérie participera au Salon international de l'Agriculture du Maroc (SIAM 2011) qui se tiendra du 27 avril au 1 mai à Meknès, sur invitation du ministre marocain de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch, selon un communiqué du ministère.

L'Algérie sera représentée à cette manifestation par une quarantaine de participants représentant des opérateurs économiques publics et privés, notamment les sociétés de gestion des participations (SGP), Productions animales (PRODA) et végétales (SGDA), les instituts techniques et des organismes relevant du ministère de l'Agriculture dont la DGF (forêts), la Chambre nationale

de l'agriculture, ainsi que par les professionnels du secteur, notamment ceux de l'industrie agroalimentaire, des produits du terroir, de l'agroéquipement et du machinisme agricole. En marge de ce salon, une rencontre entre professionnels algériens et marocains est prévue pour le 27 avril, alors que le 29 avril sera consacré à la journée Algérie, dont la thématique portera sur « la politique algérienne de renouveau agricole et rural 2010-2014 » avec des communications axées autour des nouveaux programmes pour la relance du secteur agricole national.

Cette édition du SIAM dédiée aux métiers de l'agriculture et de l'agro-industrie, est placée sous le thème de « l'agriculture solidaire ».

Sous la Plume

Rapprochement

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les relations algéro-marocaines mouvementées depuis plusieurs années connaissent ces derniers temps une amélioration notable. Les deux pays font preuve d'un rapprochement long-temps ajourné par la question sahraouie.

L'Algérie qui a toujours fait la part des choses entre les relations bilatérales et le problème au Sahara occidental a tendu une main amicale à son voisin de l'Ouest, synonyme de la volonté de raffermir les liens d'amitié dans la conjoncture assez particulière traversée par le Maghreb. Les indices sont probants. Depuis la déclaration faite par le chef de l'Etat à Tlemcen, c'est-à-dire à quelques encablures du sol marocain, le dégel se confirme de jour en jour. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural lui, est depuis lundi dernier en visite au Maroc, emboitant le pas à Abdelmalek Sellal et Hachemi Djar qui se sont déjà rendus dans ce pays. Ce réchauffement renseigne



« La partie marocaine a accueilli avec satisfaction les déclarations de bonne intention de l'Algérie, mais espèrent aller jusqu'à la réouverture des frontières. »



sur l'impérieuse nécessité de s'unir en cette période cruciale de l'histoire du Maghreb et déjouer les subterfuges des adeptes de l'effet domino, dont la première a été déposée en Tunisie. La sécurisation des frontières passe par de meilleures relations avec ses voisins immédiats.

L'Algérie, pleinement consciente de cette donne, redouble d'efforts pour surmonter les obstacles et réunifier les rangs pour déjouer les conspirations étrangères. La partie marocaine a accueilli avec satisfaction les déclarations de bonne intention de l'Algérie, mais espèrent aller jusqu'à la réouverture des frontières. Cette option, évacuée illico presto par la diplomatie algérienne auparavant, serait envisageable à se fier aux propos de Mourad Medelci. De quoi réchauffer davantage les relations entre Alger et Rabat longtemps otages d'un différend d'héritage espagnol davantage exacerbé par les accointances franco-américaines.

M. C.

LE SALON OUVERT HIER PRENDRA FIN LE 30 AVRIL

LE MONDE DES DEUX-ROUES S'OUVRE AUX ALGÉRIENS

Sous le thème « La prévention routière l'affaire de tous », la 4^e édition du Salon international des deux-roues a débuté hier au Palais des expositions des Pins maritimes.

PAR AHMED BOUARABA

L'exposition, ouverte jusqu'à la fin du mois en cours, est initiée conjointement par la Safex et la société NSO, elle regroupe plusieurs sociétés spécialisées dans la vente et la fabrication des cycles et motocycles, quads, voiturettes pour handicapés et accessoires ainsi que plusieurs passionnés du monde des deux-roues, à l'image de la Fédération algérienne des sports (FASM) mécaniques et celle de cyclisme (FAC). Les autorités publiques, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale et la Protection civile sont également au rendez-vous. Dans ce contexte, il convient de noter, que contrairement aux éditions précé-



dent, les Douanes algériennes participent à ce salon. « Outre l'intérêt commercial, ce salon a de multiples objectifs notamment la prévention contre les accidents de la circulation et la sensibilisation contre la drogue et la toxicomanie » ont expliqué les deux

fédérations sus-citées. « Il est impératif de sensibiliser les conducteurs sachant que 50 millions de décès sont enregistrés annuellement dans le monde » a déploré Chihab Baloul, président de la FASM. En effet, au cours de cette rencontre, auront cours des conférences, des ateliers ainsi que des brevets cyclisme. Ces derniers seront délivrés par la FAC aux jeunes écoles (7 à 9ans) et aux benjamins (10 à 12ans). Sur un autre plan, les deux fédérations se sont plaint du taux « élevé » de la taxe douanière quant aux cycles et motocycles et leurs accessoires. « Il est irrationnel que la taxe d'une voiture n'est que de 13% alors que celle d'une moto est de plus de 52% », a dit M. Fezouine, président de la FAC. Parfois même, a-t-il poursuivi, « le prix d'un simple casque est plus élevé que celui d'une moto ». De son côté, l'officier de contrôle, Tahar Bounefissa a expliqué que « le taux de 52,1% est un taux cumulé. 30% pour les droits de douanes et 17% pour la TVA ». « C'est un taux élevé parce que c'est un produit fini. L'Etat veut ainsi encourager le montage des motos en Algérie » a expliqué le douanier.

A. B.

SELON UN RAPPORT DES DOUANES POUR LE 1^{ER} TRIMESTRE 2011

Hausse de près de 10% des importations

PAR INES AMROUDE

La hausse des importations algériennes, entamée dès le quatrième trimestre 2010, s'est poursuivie durant le 1^{er} trimestre

ENTREPRISES NATIONALES

Pour une sous-traitance locale de qualité

Les entreprises nationales sont prêtes à recourir davantage aux sous-traitants locaux à condition que ces derniers leur fournissent des produits conformes et dans les délais impartis, ont affirmé hier à Alger des exposants au 1^{er} Salon inversé de la sous-traitance (SANIST). Un responsable d'Air Algérie, Kamel Hamouche a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que la compagnie nationale de transport aérien travaille déjà avec des sous-traitants locaux qui lui fournissent plusieurs produits comme les emballages et certains documents de voyage. Cependant, les pièces de rechange pour les avions et les équipements aéronautiques sont en totalité importés de l'étranger car nécessitant une homologation délivrée par le fabricant initial, a expliqué un autre responsable d'Air Algérie. Le chargé de la communication à l'Entreprise des carrières de la ville d'Alger (ECAVA), Igoudjil Ali a indiqué, pour sa part, que son établissement a toujours tenté de favoriser les sous-traitants nationaux mais s'est souvent trouvé face à des produits et services non-conformes. «Le SANIST est sûrement une occasion pour que les sous-traitants comprennent que le besoin est assez manifesté chez toutes les entreprises nationales et qu'il suffit juste d'y répondre en proposant un produit de qualité et en temps réel», a-t-il souligné. De son côté, le responsable du stand de la Sonatrach au SANIST, Abdallah Khelout, a affirmé que le groupe, dont les besoins rien qu'en matière de pièces de rechange avoisinent 500.000 items, est disponible à contribuer au développement du tissu industriel national. Selon un responsable du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, rencontré au salon, «il existe d'importantes opportunités qui, si elles sont saisies et exploitées, conduiront inéluctablement au développement d'un tissu industriel et de services de sous-traitance viable pouvant faire face à la concurrence internationale».

APS

2011 pour atteindre 9,94% pour une valeur de 10,75 milliards de dollars de dollars (mds usd), contre 9,78 mds usd à la même période de l'année écoulée. Après des baisses enregistrées durant les neuf premiers mois de 2010, les importations algériennes ont entamé leur tendance haussière dès octobre, qui s'est poursuivie durant le dernier trimestre bouclant l'année avec une hausse annuelle de (2,34%). Cette tendance haussière a caractérisé le 1^{er} trimestre 2011. Sur les sept groupes de produits que contient la structure des importations, deux seulement ont connu des baisses relativement importantes. Il s'agit du groupe énergie et lubrifiants qui a baissé de 37,28%, passant de 228 millions de dollars durant le 1^{er} trimestre 2010 à 143 millions de dollars à la même période en 2011 et celui des demi-produits avec -9,19%, totalisant 2,32 mds usd, selon

les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), rendues publiques, hier. Pour les autres groupes, la hausse la plus prononcée a été enregistrée par les biens d'équipement agricoles (44,44%) avec un montant de 104 millions usd, suivis des produits alimentaires avec 41,04% (2,22 mds usd), des biens de consommation non alimentaires avec 27,66% (1,59 mds usd) et des produits bruts avec 25,76%, totalisant 415 millions usd, selon les Douanes. D'autres groupes de la structure ont également connu des hausses, mais de moindre ampleur, comme les biens d'équipements industriels (4,85%) avec un montant de 3,95 mds usd, précise le centre. S'agissant du groupe des produits alimentaires, le Cnis précise que les importations de ce groupe ont augmenté de 41% à 646 millions usd. A l'exception du groupe "légumes

secs" qui a connu une légère baisse (0,21%) pour atteindre 93,58 millions usd, les cinq autres principaux produits ont enregistré des hausses "relativement importantes". La hausse la plus "remarquable" concerne les "laits et produits laitiers" (+89,06%) avec une valeur de 404,66 millions usd, suivis par les "céréales, semoules et farines" (+65,04%) avec 857,79 millions usd et les "viandes" (+51,85% - 42,38 millions usd). Le groupe du "café et thé" a augmenté de 11,67% pour atteindre 68,23 millions et celui des sucres et sucreries (10,22%) pour totaliser 273,8 millions de dollars. Le groupe des produits de consommation non alimentaires a connu également une hausse de 27,66%, à 346 millions usd par rapport au 1^{er} trimestre 2010.

I. A.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS ET MALADIES PROFESSIONNELS

Une panoplie de mesures mise en place

Une panoplie de mesures visant le renforcement de la prévention en matière d'accidents et de maladies professionnels a été mise en place a-t-on appris auprès de l'Institut national de la prévention des risques professionnels (INPRP). «L'Algérie qui célèbre demain, à l'instar des autres pays, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, coïncidant avec le 28 avril, a mis en place une panoplie de mesures destinées à renforcer la prévention en matière d'accidents et de maladies professionnels», a-t-on indiqué. Il s'agit d'un dispositif de prévention basé sur un ensemble de moyens, législatifs, réglementaires, et techniques notamment en matière de services d'hygiène et sécurité, services de médecine de travail. Une série d'actions ont été également entreprises de nature à favoriser la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques professionnels. Un système de la sécurité et de la santé au travail a été adapté par la réactivation du Conseil national d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail, et l'amélioration continue des activités de médecine et

organes de concertation au niveau des entreprises notamment les (services d'hygiène et de sécurité du travail, commissions paritaires d'hygiène et de sécurité), le renforcement des capacités de contrôle gérées par l'inspection de travail, et les contrôleurs de la sécurité sociale", figurent parmi les axes du système de sécurité et de la santé au travail. Par ailleurs, l'Algérie a ratifié plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de sécurité et de santé au travail, notamment celles relatives à la réparation des accidents de travail, aux maladies professionnelles, à l'égalité de traitement (accident de travail), et l'hygiène et la protection des machines. D'autres conventions relatives à la sécurité, la santé des travailleurs et le milieu de travail, à la sécurité et la santé dans la construction, (pollution de l'air, bruit et vibrations), ont été également ratifiées. Pour renforcer la politique de prévention des risques professionnels, un décret exécutif relatif à l'Institut national de prévention des risques professionnels (INPRP) et un statut de l'organisation professionnelle relative aux bâti-

ments et travaux publics avaient été élaborés. Parmi les missions de cet institut, la détection des risques et des lacunes dans les mesures de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles ainsi que la participation à l'étude de leurs causes à travers les enquêtes et les analyses scientifiques, dans le but de réduire le nombre d'accidents de travail, indique-t-on. Il est également chargé d'élaborer des études approfondies en matière de respect des conditions de sécurité en milieu professionnel, outre la participation aux travaux de mise au point des normes et ceux liés aux produits toxiques et dangereux, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention des risques professionnels, ajoute-t-on. L'Institut est doté de deux annexes régionales à Annaba et Oran, ainsi qu'un laboratoire d'analyse des différents produits toxiques, pour offrir davantage de services aux entreprises nationales publiques et privées en matière de prise en charge des maladies professionnelles.

I. A.

COMMISSION DE PRÉPARATION POUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le FFS n'est pas preneur

Le Front des forces socialistes (FFS) ne veut pas prendre part à la commission en charge de préparer la révision de la Constitution, tel qu'annoncé par le président de la République dans le sillage des réformes politiques communiquées lors de son discours du 15 avril dernier.

PAR MOKRANE CHEBBINE

« **L**e problème n'a jamais été dans le contenu d'une Constitution, il est ailleurs, pour qu'il soit réglé d'une manière bureaucratique », a signifié le premier secrétaire du FFS, hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Pour Karim Tabbou, « les commissions sont destinées à enterrer les problèmes », rappelant, pour étayer ses propos, de précédentes commissions créées par le passé sans jamais parvenir à rendre leurs résultats. Le « plus important », selon lui, est « la mise en place d'institutions démocratiques qui réussiront à rétablir la confiance des Algériens en l'Etat et ses institutions ». Et à ce moment-là « les Algériens vont trouver eux-mêmes les moyens de rédiger leur première Constitution », a soutenu Karim Tabbou, exigeant au préalable l'organisation d'élec-

tions libres et démocratiques. Récusant de la sorte les réformes politiques décidées par le chef de l'Etat, le premier secrétaire du FFS a expliqué que « La priorité pour le FFS est d'aller vers la démocratie, pas vers la révision de la Constitution », dans une allusion sans détour à la proposition chère au plus vieux parti de l'opposition pour opérer un changement pacifique en Algérie, qu'est l'élection d'une assemblée constituante. Concernant le projet de révision de la loi sur les partis, cela « ne change absolument rien si on ne donne pas au peuple algérien, aux personnes et acteurs concernés le droit d'élaborer par eux-mêmes leurs lois », selon l'invité de la radio, arguant que l'administration prime toujours sur les élus. Quant à la participation des femmes dans la sphère politique, le FFS préconise d'abord sa réelle émancipation dans la société afin de mettre fin au statut de « mineure » dans lequel elle est confinée. Pour cela, « la première des mesures importantes qu'il faudrait prendre



pour rendre à la femme sa liberté serait l'abrogation du code de la famille », a soutenu Karim Tabbou. Invité à donner son avis sur le projet de loi organique sur les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, il a souligné qu'il « ne s'agit pas aujourd'hui de répartir les fonctions », mais plutôt, de « fonder, créer et construire des institutions qui répartissent le pouvoir sur une base de représentation démocratique et, à partir de là,

la question du cumul et des prérogatives pourra se discuter dans un cadre démocratique ». Expliquant par ailleurs le choix de son parti d'opter pour des actions de proximité, tels les meetings populaires, Tabbou a réitéré l'option de changement pacifique, car « les Algériens ont payé le prix fort du changement et nous devons leur rendre le prix des sacrifices consentis par un changement sans violence », a-t-il relevé. **M. C.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les parlementaires accueillent l'Apnac

PAR LARBI GRAÏNE

Il a été question hier de la lutte contre la corruption à l'Assemblée populaire nationale. Il ne s'est pas agi d'un débat au sein de la plénière, mais tout juste d'une journée d'information sur le réseau de parlementaires africains contre la corruption (Apnac), organisme auquel l'Algérie a adhéré le 19 janvier 2011, après en avoir été un membre observateur. Créé en 1999 à Kampala (Ouganda), l'Apnac a, selon ses initiateurs, « pour objectif de coordonner, d'utiliser et de renforcer les capacités des parlementaires africains pour lutter contre la corruption et de promouvoir la bonne gouvernance ». La journée d'information a été présidée par Farida Ilimi, présidente de la section Algérie de l'Apnac et membre du groupe parlementaire du parti FLN au sein de l'APN. « Ce réseau est un instrument important au niveau du Parlement algérien, il est plus à même de permettre aux parlementaires de contribuer à la lutte contre la corruption, son objectif principal est le renforcement de

la transparence et de la responsabilité ainsi que la consolidation du rôle des parlementaires dans l'élaboration des programmes gouvernementaux, c'est le meilleur moyen pour garantir le contrôle et impliquer les citoyens dans cette mission » a indiqué la présidente de la section Algérie de l'Apnac. Et de souligner les buts assignés à l'Apnac-Algérie : suivi de l'exécution des accords internationaux et l'application des lois nationales, sensibilisation de la société civile et des partis politiques au fléau de la corruption et de ses effets, coordonner entre tous les secteurs qui ont un lien avec la lutte contre la corruption et travailler de concert avec les organismes de lutte contre la corruption à l'échelle nationale, africaine et internationale (l'organe national de prévention et de lutte contre la corruption, la cour des comptes, les Douanes, le fisc, la police, la Gendarmerie nationale, l'Education nationale, la Commission nationale pour la promotion des droits de l'Homme (CNPDH). Interrogé, le député (indépendant) Ali Brahimi, qui avait proposé l'année dernière

la création d'une commission anti-corruption au niveau de l'APN s'est félicité du fait que les députés « aient traité des questions essentielles même s'il y a eu une ou deux interventions, qui disaient que tout va bien ». « Je crois, a-t-il ajouté, que tout le monde a constaté que si les textes existent, ce qui manque le plus, c'est leur activation, et sur ce plan je suis bien placé, moi qui, avant avec 24 autres collègues, proposé l'année dernière une commission d'enquête parlementaire sur la corruption, on s'est heurté à un refus de la majorité du bureau ». Et de rappeler : « Même des partis d'opposition ont voté contre cette commission ».

Le député de Bouira pense que la mise en place d'un tel réseau est bénéfique. Selon lui, le réseau gagnerait en fiabilité si on venait à procéder à sa décentralisation vers les élus locaux de l'APW et de l'APC. « Ça serait extraordinaire, cela permettra, a-t-il ajouté, à l'Etat de disposer d'un levier et d'un animateur très solide en matière de lutte contre la corruption ». Selon lui « la lutte contre la corruption n'est pas l'apanage d'un organe

sécuritaire quel qu'il soit, on peut rapporter le phénomène de la corruption à deux choses, le contexte culturel et le contexte institutionnel ».

Et d'ajouter : « Cela démarre avec l'enfance, l'école et la mosquée, puis on vient à l'Etat, et à ce niveau, on ne peut que faire observer qu'il y a nécessité de faire activer les mécanismes juridiques existants, or on a l'impression qu'ils sont désactivés ». Et de conclure : « L'indépendance de la justice représente un pilier essentiel de la lutte contre la corruption. » **L. G.**

INTEMPÉRIES

Inondations et routes coupées dans plusieurs wilayas

Des routes restent coupées à la circulation dans plusieurs wilayas du pays à cause des intempéries a indiqué, hier, la Gendarmerie nationale dans un point de situation. Dans la wilaya de M'Sila, la route nationale 60 B, reliant la ville de Beni Ilmane à celle de Sidi Aïssa, à hauteur de oued Kharab (commune de Beni Ilmane) est coupée, suite au débordement de cet oued. Il en est de même pour la RN 45 reliant la ville de Bousaada à M'Sila, au point kilométrique 101 à hauteur du village Baniou, dans la commune de Maarif. A Médéa, le chemin de wilaya reliant Chahbounia à Bouaiche, à hauteur de Oued Ouerk, dans la commune de Chahbounia, est également coupé suite au débordement de oued Ouerk. Dans la même wilaya, la RN 17 entre Mohammadia et Hacine est coupée à hauteur du douar Sidi Ameur, dans la commune de Hacine, pour le même motif. A Mascara plusieurs routes sont coupées, à savoir le CW Bou Henni-Moctaa Douz, au lieu dit Zaouia, commune Moctaa Douz, suite à l'inondation de la chaussée. Le chemin communal non classé menant au village Ouizeghet, dans la commune d'Oued Taria, est coupé aussi. Dans la même wilaya et pour les mêmes raisons, le CW 36, reliant la RN03 à la localité d'El Haouch, ainsi que le CW 36 A, reliant le CW 36 à Sidi-Okba, à hauteur du pont Tayar Rassou, dans la commune d'El Haouch, sont coupés à la circulation. A Biskra, l'inondation de la chaussée a interrompu la circulation sur le CC 55, reliant Ras El Maaad à Sidi Khaled, dans la zone de Oued Djebi, commune de Ras El Maaad. Le chemin communal 35, qui relie la ville de Meziraa au CW 06, à hauteur du village El Monsef, dans la commune de Meziraa, est également coupé. **APS**

COMBLER L'ÉCART SALARIAL ENTRE L'EDUCATION ET LES AUTRES SECTEURS

Les engagements de Benbouzid...

PAR INES AMROUDE

Le ministre de l'Education nationale, Boubekour Benbouzid, a décidé l'installation d'une commission conjointe entre le ministère et l'Union nationale du personnel de l'Education, en vue de combler "dans l'immédiat" l'écart existant entre les salaires des personnels du secteur de l'Education et ceux d'autres secteurs, à la suite de récentes augmentations.

Au terme d'une réunion conjointe, tenue mercredi dernier au siège du ministère et consacrée notamment à la question des salaires, au vu des disparités enregistrées entre les différents secteurs, il a été constaté que l'augmentation dont a bénéficié le personnel de l'Education était moins conséquente que celle accordée aux autres secteurs, a indiqué un communiqué commun entre le ministère et l'Union.

Le ministre s'est dit convaincu, indique la même source, de la justesse de cette revendication et a décidé d'installer une commission conjointe entre l'Union et son département ministériel pour « démontrer et pallier ces disparités ». Au sujet du deuxième point consistant à pallier les lacunes dues au statut

actuel, il a été convenu de confier l'examen de ce point précis au secrétariat de l'Union et aux services du ministère de l'Education, ajoute le communiqué. Quant aux corps d'encadrement, le ministre a promis que ce point ferait l'objet d'examen par la commission conjointe. Pour ce qui est de la revendication relative à la révision des modalités de recrutement, eu égard à la spécificité du secteur, M. Benbouzid a souligné qu'une instruction avait été donnée par le Premier ministre pour conférer davantage de souplesse aux modalités de recrutement dans le cadre de la Fonction publique. S'agissant du règlement des situations administrative et financière en suspens dans plusieurs wilayas, le ministre de l'Education a indiqué que les directeurs de l'Education avaient été contactés, à cet effet, pour accélérer cette opération. Le ministre a indiqué, par ailleurs, concernant les responsables des classes et des matières, qu'il serait procédé au recensement des wilayas concernées avant la sollicitation du ministère des Finances pour des explications.

Le ministre a, par ailleurs, affirmé que les textes d'application de la loi générale relative à la Fonction publique et les statuts étaient en cours de finalisation. Concernant

la cession des logements de fonction, le ministre a exprimé une fois encore sa disposition à prendre attache avec les walis pour le règlement, dans le cadre de la loi, de ces situations qui persistent depuis des années. En cas d'échec, ces situations « seront réglées au niveau central », a ajouté le ministre cité dans le même communiqué. En dépit des nombreuses promesses, la relance des projets de logements au profit des personnels du secteur n'ont pas encore été concrétisées sur le terrain, a-t-on ajouté de même source. Le secrétariat de l'Union a souligné la nécessité de hâter la distribution des logements dans les wilayas du Sud, en consacrant un quota aux enseignants dans les spécialités qui connaissent un manque à moyen terme.

Lors de la distribution du quota restant, l'Union veillera, selon le communiqué, à appliquer le principe d'équité et tiendra compte de l'ancienneté et de la permanence au poste lors de la distribution.

L'Union a, d'autre part, insisté pour que la prime de la zone géographique, destinée à la région du Sud, les primes d'excellence et celles des Aurès devant être généralisées, soient calculées sur le nouveau salaire de base. **I. A.**

LE CPS EN RÉUNION À ADDIS ABEBA

L'UA multiplie les efforts pour régler la crise libyenne

Les efforts africains destinés à trouver une solution pacifique au conflit en Libye se poursuivaient, hier à Addis Abeba, où a lieu une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine pour examiner la crise libyenne à la lumière des conclusions de la réunion, la veille, du Comité ad hoc de l'UA.

PAR INES AMROUDE

M. Abdelkader Messahel, ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, prend part à cette réunion consacrée essentiellement à la Libye et à laquelle l'Algérie a été invitée "en sa qualité de pays voisin de ce pays en conflit interne".

L'Algérie a, maintes fois, réaffirmé sa position à l'égard de la crise en Libye qui est celle de l'UA basée sur le principe de "non ingérence dans les affaires intérieures d'autrui". Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a affirmé encore une fois lundi que les tentatives du Conseil transitoire libyen (CNT, rebelles libyens) visant à faire changer à l'Algérie sa position diplomatique vis-à-vis du conflit en Libye "sont vaines" soulignant, par ailleurs, que l'UA "est la seule à pouvoir négocier avec les deux parties en Libye".

Dans une nouvelle tentative de rapprocher les points de vues entre les camps belligères en Libye, le CPS de l'UA examine, rapporte l'APS, les moyens de sortir le pays de cette crise, au cours de sa réunion, ouverte



hier dans la capitale éthiopienne, dont l'ordre du jour porte sur les questions de paix et de sécurité en Afrique.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts de la médiation de l'organisation panafricaine pour une issue pacifique à la crise qui prévaut en Libye, déclenchée à la mi-février par des manifestations contre le régime en place qui ont dégénéré par la suite en combats entre forces loyales et rebelles.

À cet effet, le CPS avait élaboré, au cours de sa 265e réunion tenue en mars dernier à Addis-Abeba, une feuille de route sur la résolution du conflit en Libye prévoyant notamment une "cessation immédiate de toutes les hostilités".

Le plan africain qui souligne aussi la nécessité "de la coopération des autorités libyennes concernées pour faciliter l'acheminement diligent de l'assistance humanitaire aux populations dans le besoin et de la protection des ressortissants étrangers en Libye", a été accepté depuis fin mars par le régime du colonel Kadhafi.

La feuille de route qui appelle également à "engager un dialogue entre les parties

libyennes et à assurer la gestion inclusive d'une période transitoire en vue de l'adoption et la mise en oeuvre des réformes politiques nécessaires pour l'élimination des causes de la crise actuelle" a été, en revanche, rejetée par les rebelles libyens, lors d'une visite en Libye, plus tôt ce mois-ci, d'une délégation de présidents africains mandatés par l'UA.

Mais les rebelles libyens basés à Benghazi (est de la Libye) et représentés par le Conseil national de transition (CNT) semblent revenir sur leur rejet catégorique en affirmant, lundi à Addis Abeba lors de la réunion du Comité ad hoc de l'UA, que le plan de paix africain "est à l'étude".

« Nous avons eu une très bonne réunion (avec l'UA) et nous avons répondu à leurs questions », a dit le représentant du CNT, Abdallah Alzuberi, ancien ambassadeur de Libye en Afrique du Sud passé dans le camp de la rébellion qui exige le départ du colonel Kadhafi, comme préalable à toute solution négociée au conflit.

Pour Noureddine Mezni, porte-parole du président de la Commission de l'UA, Jean Ping, "la position (de l'UA) est mieux com-

prise" désormais par le CNT, pressé par l'Union africaine de coopérer pleinement pour une solution politique à la crise libyenne.

M. Mezni s'exprimait ainsi à l'issue d'une rencontre entre le panel de l'UA sur la Libye, lundi en fin de journée tour à tour avec une délégation du gouvernement libyen puis une délégation des rebelles du CNT qui faisait pour la première fois le déplacement à Addis Abeba, une rencontre jugée "encourageante" par l'UA.

« La présence pour la première fois (à Addis Abeba) de membres du CNT est un début encourageant pour qu'on continue le dialogue et pour qu'on arrive à un cessez-le-feu en Libye », a dit le porte-parole de M. Ping.

Pour sa part, le représentant du gouvernement libyen, le ministre des Affaires étrangères Abdelati Obeidi, a cependant critiqué l'attitude des rebelles envers la feuille de route de l'UA qui selon lui, "ne facilite rien".

La réunion de lundi avait regroupé les membres du Comité ad hoc de l'UA, le CPS de l'UA, les pays voisins de la Libye et les partenaires internationaux. Le panel de l'UA, mis en place le 10 mars dernier, est composé, des présidents sud-africain Jacob Zuma, malien Amadou Toumani Touré, mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz et congolais Denis Sassou Nguesso ainsi que du ministre ougandais des Affaires étrangères, Henry Oryem Okello et de Jean Ping.

I. A.

SOMMET FRANCO-ITALIEN SUR LES ACCORDS DE SCHENGEN

Paris et Rome accordent leurs violons

La question ne se pose plus pour Paris et Rome. La décision a été prise hier de réformer les accords de Schengen. C'est hier, que l'Italie et la France ont convenu, à Rome, lors d'un sommet entre le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi et le président français Nicolas Sarkozy, de réformer les accords de Schengen.

Les deux pays ont décidé d'envoyer une correspondance au président de la Commission européenne, Barroso, dans laquelle ils demandaient une réforme des accords de Schengen sur la circulation des personnes dans les 23 pays membres, ont indiqué Berlusconi et Sarkozy, dans une conférence de presse conjointe.

« Cette réforme visait à renforcer le travail en commun, l'échange de bonnes pratiques, le rôle de la Frontex », a précisé Sarkozy, ajoutant qu'« il faudrait engager une réflexion sur la partie qui gère ces accords ».

Le chef de l'Etat français a souligné que « ceux qui s'opposent à l'évolution des accords de Schengen, ne sont pas en faveur de ces accords ». Silvio Berlusconi a, pour sa part, expliqué que dans la lettre adressée à Barroso, il est demandé « une collaboration des pays du sud de la Méditerranée dans la lutte contre l'immigration clandestine et une plus grande solidarité de nos partenaires européens dans l'accueil des réfugiés ». « Les pays du sud ne doivent pas être laissés seuls lors de grande crise migratoire », a souligné le chef du gouvernement italien, ajoutant que Rome et Paris vont travailler ensemble avec Tunis, dans la surveillance des côtes tunisiennes.

Il a, dans ce cadre, relevé qu'il fallait expliquer au candidat à l'immigration économique tunisien, qu'« il ne servait à rien de dépenser 1.000 euros pour rejoindre l'Europe pour être rapatrié ensuite ».

R. N.

PARTICIPATION DE L'ITALIE AUX RAIDS DE L'OTAN

La majorité gouvernementale divisée

La décision du chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi, lundi de joindre les forces militaires italiennes aux raids de l'Otan contre la Libye a été rejetée par son allié à l'Exécutif, la Ligue du nord.

La veille, Berlusconi avait précisé avoir eu une "longue conversation téléphonique" avec le président américain Barack Obama et l'avait "informé que l'Italie avait décidé de répondre positivement" à l'appel du secrétaire général de l'Otan Anders Fogh Rasmussen, aux alliés le 14 avril, d'intensifier leur contribution militaire en Libye.

Ce changement de cap de Rome, a divisé le gouvernement italien, son allié la Ligue du nord s'est dit opposée aux raids aériens en

Libye en dépit des justifications de Berlusconi, selon lesquelles la décision en question était conforme aux résolutions 1970 et 1973 des Nations unies sur la Libye.

Berlusconi a également affirmé en guise d'argument que "ces actions étaient parfaitement cohérentes" avec l'avis du Parlement italien sur la participation de Rome aux opérations militaires en Libye et qu'il serait informé de toute mission des forces aériennes italiennes dans ce pays.

Autre explication du chef du gouvernement italien, l'Italie participerait aux raids, "par des actions ciblées contre des objectifs militaires spécifiques sur le territoire libyen, dans le but de contribuer à protéger la popu-

lation civile libyenne".

Toutefois, ces justifications n'ont pas convaincu le parti de la Ligue du nord, qui a par la voix du ministre de la Simplification de la législation, et dirigeant de ce parti Roberto Calderoli, assuré qu'il n'était pas en phase avec la décision de Berlusconi.

De son côté, le président italien Giorgio Napolitano, a mis en garde contre cette nouvelle attitude de Rome en Libye, appelant à informer le Parlement de toute action de l'armée italienne.

Un sondage, rendu public hier par la chaîne d'information en continu, TG 24 fait ressortir que 66 % des Italiens s'opposent aux raids aériens italiens en Libye.

RUSSIE

Rejet du recours à la force contre la Libye

La Russie a rejeté, hier, d'éventuelles résolutions de l'Onu sur la Libye, prévoyant un recours à la force, a-t-on déclaré de source officielle. "Si une nouvelle résolution du Conseil de sécurité de l'ONU mène à une escalade de la guerre civile et prévoit un recours à la force, nous ne pourrions pas la soutenir", a affirmé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, cité par l'agence RIA Novosti.

En revanche, si elle "prévoit la fin immédiate des violences et un appel aux parties en conflit à se mettre à la table des négociations, la Russie la soutiendra entièrement", a-t-il souligné.

Moscou s'est montrée critique depuis la

mise en œuvre de la résolution onusienne 1973, autorisant l'intervention d'une coalition internationale en Libye et le déclenchement de frappes aériennes. M. Lavrov a esti-

mé notamment que cette intervention risquait de prendre la forme d'une opération "terrestre", un acte "risqué et aux conséquences imprévisibles", a-t-il averti.

FRAPPES DES FORCES DE L'OTAN

Un câble de fibres optiques détruit

Des forces de l'Otan ont détruit, lundi, un câble sous-marin de fibres optiques reliant Syrte aux ports pétroliers de Ras Lanouf et Brega (Est), provoquant la coupure des télécommunications dans cette région, a indiqué la télévision d'Etat libyenne. "Les frégates de l'Otan ont bombardé un câble de

fibres optiques se trouvant à 15 miles marins de la côte et qui relie Syrte à Ras Lanouf et à Brega", a rapporté la télévision Al-Jamahiriya. La chaîne, qui cite une source militaire, a indiqué que ce raid a "provoqué la coupure des télécommunications aujourd'hui (lundi)" dans cette région.

NOUVEAU FEUILLETON
EN TAMAZIGHT1^{er} tour de manivelle
demain

La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abritera demain le 1^{er} tour de manivelle d'un nouveau feuilleton en tamazight. L'événement, qui intervient au lendemain de la célébration du trente et unième anniversaire du Printemps berbère, revêt une grande importance car ce n'est pas tous les jours que l'on assiste à la réalisation de feuilletons dans la langue chère à Matoub Lounès. Il s'agit d'un feuilleton du réalisateur célèbre Amar Tribèche, intitulé Tejra n louz. Le feuilleton sera produit par la Société de production audiovisuelle et cinématographique Rissala Prod, producteur exécutif de l'Établissement public de télévision. Les organisateurs ne précisent pas le nombre d'épisodes dont sera doté ce nouveau feuilleton qui sera diffusé par la télévision algérienne durant le mois de Ramadan prochain. Toutefois, une conférence de presse suivra le premier tour de manivelle au cours de laquelle toutes les précisions nécessaires seront livrées aux journalistes, notamment le sujet principal du feuilleton. Notons qu'Amar Tribèche se trouve dans la ville de Tizi-Ouzou depuis plusieurs mois avec son équipe où il a effectué les repérages des lieux de tournage ainsi que plusieurs castings.

L. B.

IL VIENT DE PARAÎTRE
Le guide touristique
de la wilaya de Tizi-Ouzou

C'est un travail de titan qui a permis à la journaliste Lynda Hantour de mettre sur le marché cette semaine le premier guide touristique de la wilaya de Tizi Ouzou que l'auteur a choisi d'intituler : «Agerruj», le trésor. Le livre de 272 pages, en couleurs à 100 %, est dédié à tous ceux qui portent la Kabylie dans leur cœur. A peine sorti, le guide a enregistré un grand succès auprès du lectorat puisque l'auteure a déjà animé deux séances de vente dédiée, l'une au niveau de la librairie Cheikh et l'autre à la maison de la culture. Lynda Hantour offre aux lecteurs une très bonne manne d'informations tant culturelles, économiques, sociales que sportives sur les quatre coins de la wilaya. Le guide est édité par l'agence de communication et multimédia «Stratégie communication» et a bénéficié de plusieurs sponsors et annonceurs. Le guide offre également des centaines d'images prises par l'auteure mais aussi par plusieurs autres photographes professionnels qui ont immortalisé des situations comme ces vieilles et ces vieux portant des tenues traditionnelles tendant à disparaître. L'auteure n'a pas omis de parler des personnalités de la région, notamment les artistes et les écrivains qui ont aussi fait découvrir une partie de la Kabylie à leur manière. «Ce guide est plus une synthèse des différents aspects culturels, naturels, historiques et artisanaux qu'un simple exposé de circuits touristiques rassemblés dans un simple guide de voyageur», souligne l'auteur dans l'avant propos. Le livre ne coûte pas cher, 650 dinars seulement, comparativement à sa richesse et à la beauté de sa maquette et des photos qu'il suggère.

L. B.

TIZI-OUZOU

Les travailleurs de l'ENPI
en colère

Les travailleurs de l'antenne de la wilaya de Tizi-Ouzou de l'Entreprise nationale de promotion immobilière lance un cri de détresse à l'adresse des autorités concernées afin de prendre en charge leurs doléances. Plusieurs responsables à des niveaux différents ont été sollicités pour la prise en charge de leurs problèmes sans qu'aucune réponse ne leur soit réservée. «Nous n'avons cessé d'être victimes, des années durant, d'une véritable entreprise de déstabilisation érodant systématiquement nos droits socioprofessionnels et nuisant gravement à notre intégrité morale et physique, un constat de visu de nos ateliers sera terriblement édifiant pour tout visiteur», souligne les représentants des travailleurs.

PAR LOUNES BOUGACI

Ces derniers rappellent qu'au mois de juillet 2008, «la colère des autorités vis-à-vis de la gestion de la situation de l'EPLF a été profondément ressentie et partagée, elle était porteuse d'immenses espoirs car des directives présidentielles ont été intimées à l'effet d'en résorber les maux. En juin 2009, il aura fallu les rappels et mises en garde du Premier ministre pour qu'enfin naisse l'ENPI. En février



2011, après trente mois d'exaspération de nos conditions et en des moments de tumulte, on nous sert une résolution morbide de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'entreprise, datée du 14 décembre 2010 et initiant un plan social. Cela, en dépit des directives présidentielles et de la primature en vue de créer des emplois et de sauvegarder ceux existants et en dépit des solutions qui existent, dont la poursuite de l'activité, la reprise des ateliers par une autre entreprise et la reprise des activités par les travailleurs eux-mêmes». Les concernés soulignent qu'ils ont d'ailleurs adhéré pleinement à cette dernière option et ils l'ont soumise, sans écho, à l'autorité de tutelle. Les protestataires exigent la satisfaction de leurs droits socioprofessionnels «spoliés». Ils demandent aussi la réunion de conditions d'hy-

giène et de sécurité sur leurs lieux de travail qui n'existent pas pour l'instant.

Ils déplorent l'étouffement de la production par la restriction des approvisionnements en matières premières et la réduction drastique du plan de charge de l'entreprise ainsi que de la machinerie et du parc roulant qui sont dans un état de délabrement avancé. Les travailleurs s'interrogent, en outre, sur le silence des responsables au sujet de «leur empoisonnement par l'amiante-ciment recouvrant leurs ateliers et relevée par l'inspection du travail et la médecine du travail en mars 2005». Les concernés rappellent que la direction générale de l'EPLF de Tizi-Ouzou a réceptionné le procès-verbal portant visite des ateliers par les médecins du travail relevant du CHU de Tizi-Ouzou.

L. B.

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI

Grève des bibliothécaires depuis hier



Les bibliothécaires de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou sont en grève de trois jours depuis la journée d'hier, mardi. La grève sera renouvelée la semaine prochaine dans la mesure

où les responsables concernés ne répondent pas aux doléances des grévistes. «Nous vous informons que notre collectif a opté à l'unanimité pour une grève de trois jours chaque semaine à compter du mardi 26/04/2011 et ceci jusqu'à satisfaction de notre droit le plus légitime, à savoir la promulgation du régime indemnitaire», écrivent les travailleurs dans une requête adressée au Recteur de l'université de Tizi-Ouzou. Une grève, pour exiger le même droit, a été

observée le 28 du mois de février dernier mais cette dernière n'a pas eu d'écho escompté auprès des instances concernées. C'est suite, donc, à ce silence que les bibliothécaires de l'université de Tizi-Ouzou se sont réunis en assemblée générale, le jeudi 14 avril, et conformément à la loi 90/02 du 6 février 1990 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice au droit de grève, la décision de débrayage cyclique de trois jours chaque semaine a été prise. Il est question d'exiger l'application, dans les brefs délais, du décret exécutif 10-133 du 5 mai portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'enseignement supérieur, bibliothécaires, intendants et ingénieurs de laboratoire.

L. B.

DRÂA BEN KHEDDA

Hommage à Mouloud Ouariachi

Un hommage sera rendu par la ville de Draâ Ben Khedda au regretté Mouloud Ouariachi, ancien joueur et président du club local de football, l'Union de Draâ Ben Khedda. Celui-ci est décédé le 14 juillet 2010. Pour se souvenir de cet homme très aimé et respecté par la population de la ville et surtout par la jeunesse, une journée d'activités sportives lui sera dédiée samedi 30 avril. Rendez-vous

donc est pris samedi prochain à neuf heures devant le siège de l'Assemblée populaire communale où un recueillement est prévu. Après quoi, une waâda et un tournoi de football sont programmés pour l'après-midi et qui verra l'organisation de trois matchs de football, entre les équipes de l'USM-DBK (60) et l'USM-DBK (70), l'équipe SONITEX et la JS-Bordj Ménail et, enfin, l'USM-DBK et la JS-Kabylie.

Une cérémonie de remise de prix est prévue à la fin de la compétition. C'est l'Assemblée populaire communale de Draâ Ben Khedda, en collaboration avec l'équipe de l'USM-DBK, qui initie cet hommage. Notons que Mouloud Ouariachi a porté les couleurs du club de Draâ Ben Khedda de 1968 à 1981. Ensuite, il a présidé aux destinées du club de 1987 à 1988.

L. B.

ALGER, PLAN DE SAUVEGARDE DE LA CASBAH

600 familles prochainement relogées

Dans le cadre de l'application du plan permanent de sauvegarde de la Casbah d'Alger, 600 familles seront prochainement relogées. Le wali d'Alger a indiqué lors des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, que «615 familles recensées vivent dans des habitations précaires à la Casbah, dont 600 seront relogées alors que les 15 autres ont été éliminées du programme de relogement car ayant déjà bénéficié de logements avec d'autres formules».

M. Kebir Addou a précisé que ces mesures sont prises pour «éviter de faire de la Casbah une zone de transit» comme elle l'a été pendant ces dernières années qui ont vu le relogement de «plus de 1.300 familles qui habitaient des bidonvilles au niveau de cette cité».

Plus de «11.200 familles ont résidé dans la Casbah depuis les années 80 à ce jour», ajoutant que cette cité accueille actuellement 36.000 habitants.

Il a également rappelé les réalisations effectuées dans cette cité, dont la rénovation de 5 palais et certaines bâtisses outre le lancement de travaux d'urgence en janvier 2008. De son côté, la direction des activités culturelles de la wilaya d'Alger a indiqué que l'application de la première étape du plan permanent de sauvegarde de la Casbah a été lancée en 2008. Un montant de 908.000.000 DA a été consacré aux études et travaux réalisés. Par ailleurs, le président de la commission de la culture,



du tourisme, de l'artisanat et de la préservation des sites historiques, M. Mohamed Tahar Delmi a estimé nécessaire d'être à l'écoute des préoccupations des associations représentant les habitants de la Casbah, notamment en ce qui concerne la situation de cette cité et les propositions avancées dans l'élaboration du plan permanent de sauvegarde de la Casbah. Il a indiqué que plusieurs secteurs ne disposaient pas de suffisamment de données relatives à l'élaboration d'un plan permanent de sauvegarde de la Casbah en raison «du manque de coordination en matière d'échange de données». Les experts ont affirmé, pour leur part, que le projet de plan de sauvegarde de la Casbah «est détaillé et complet et se caractérise par un traitement scientifique conforme aux normes internationales en vigueur». Pour les associations participantes, le plan en question répond aux préoccupations des habitants de la Casbah qui le soutiennent et appellent à sa mise en œuvre dans les plus brefs délais, notamment après l'engagement des autorités publiques de financer le plan d'urgence dans ses deux premières phases. Les députés de l'APN ont appelé, lors du débat autour de

ce plan, à «élaborer un budget spécial Casbah et à définir une autorité de décision et une force d'exécution», tout en définissant des délais d'application. Le plan permanent de sauvegarde de la Casbah, réalisé à l'issue de trois années d'études et soumis récemment au Gouvernement pour approbation, requiert une enveloppe financière de 56 milliards de dinars. Ce plan comprend trois étapes. La première porte sur la prise de mesures d'urgence concernant 394 habitations à travers la consolidation des parois pour éviter les infiltrations des eaux pluviales, la deuxième a trait à l'analyse historique et topographique du projet alors que la troisième est relative à la mise en place des cadres définitifs du plan.

Le plan prévoit également des mesures efficaces pour assurer la collecte et une gestion optimale des déchets ménagers ainsi que des mesures pour l'approvisionnement en eau potable et l'évacuation des eaux usées. S'agissant des eaux pluviales, il est prévu la ré-exploitation des anciens puits et la restauration des toitures des bâtisses pour empêcher les infiltrations des eaux.

APS

SKIKDA, DIRECTION DU TOURISME

Préparatifs de la saison estivale



Skikda, où les préparatifs de la saison estivale 2011 ont atteint leur phase de finalisation, l'on espère attirer autant d'estivants que l'année dernière, marquée par un «rush» de 8 millions de personnes, a indiqué le directeur du tourisme. Selon M. Louardi Abidi, une enveloppe de près de 121 millions de dinars a été réservée pour la conduite d'opérations d'aménagement et d'équipement de plusieurs plages, dont celles de Collo, de La

Marsa, de Guerbez, de Filfila, de Remila et de Talaza, ainsi que pour la réhabilitation de tronçons routiers côtiers. Les actions en cours consistent également à réhabiliter les accès aux plages, à installer des bornes fontaines, à rénover l'éclairage public et à aménager des postes de la Protection civile et de la Gendarmerie nationale.

Le directeur du tourisme a souligné que ces travaux en été entamés «il y a plusieurs mois» car, selon lui, «il n'est

jamais trop tôt pour préparer une saison touristique que l'on veut réussie dans une des régions littorales les plus prisées par les estivants».

Il s'agit-là, a ajouté M. Abidi, d'une approche adoptée depuis plusieurs années par la wilaya qui entend «cerner, à temps, les besoins des estivants ainsi que les insuffisances enregistrées et éviter, surtout, d'être pris au dépourvu ou de faire dans l'improvisation». La wilaya de Skikda a enregistré une augmentation de 74% du nombre d'estivants en 2010 par rapport à 2009, a relevé la même source qui a souligné qu'entre 2006 et 2009, une enveloppe de plus de 3 milliards de dinars avait été consacrée à l'équipement des plages en procédant, entre autres, à la réalisation de locaux adaptés pour la Protection civile et les services de sécurité, à la réfection de l'éclairage public, à la modernisation des réseaux d'eau potable et à l'aménagement de parkings.

APS

TEBESSA

2^{es} journées médico-chirurgicales

Les 2^{es} journées médico-chirurgicales de Tébessa se tiendront du 28 avril au 1 mai prochain, a annoncé le wali, en marge d'une visite de travail effectuée dans de nombreux établissements sanitaires de la wilaya. Cette rencontre entrant dans le cadre de la formation continue, initiée par le ministère de tutelle dans plusieurs wilayas du pays, permettra aux participants d'échanger les connaissances et expériences acquises dans le domaine de la recherche, faisant l'objet de communications destinées aux praticiens. Quelque 80 interventions, relatives aux domaines de la chirurgie et des consultations médicales, seront effectuées à titre gracieux en marge de ces journées médico-chirurgicales au profit des patients des régions rurales et enclavées des localités de Bir El-Ater, Cheriaa, El-Ouinet et Tébessa. Cette campagne sera dirigée par des professeurs et des chirurgiens en orthopédie, en ORL et en chirurgie générale de différents Centres Hospitalo-Universitaires du pays. Le wali avait insisté, lors de sa tournée à travers les établissements sanitaires du chef lieu de wilaya et dans la localité de Bekkaria, en cours d'aménagement, sur le renforcement et l'amélioration de la médecine de proximité par une meilleure mobilisation des moyens humains et matériels.

RELIZANE

Plus de 5.700 dossiers déposés à l'ANSEJ

Les antennes de l'Agence nationale pour le soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) de Relizane ont enregistré le dépôt de plus de 5.700 dossiers de jeunes pour la création de micro-entreprises, et ce, du début de l'année 2011 jusqu'à la mi-avril, ont indiqué les responsables de ce dispositif. Ce nombre de projets proposés à la suite des mesures incitatives prises par l'Etat pour l'insertion des chômeurs, pourra contribuer à la création de plus de 17.100 postes d'emploi. Les responsables de l'ANSEJ ont rappelé que jusqu'à ce jour, 680 projets ont été acceptés, permettant d'offrir 1.500 postes d'emploi dans les secteurs de l'agriculture, du transport, des travaux publics, de l'artisanat et des prestations de services. Le reste des dossiers est à l'étude par la commission concernée. Pour ce qui est du financement, la même source a fait savoir que 97 projets parmi les dossiers acceptés ont été financés sur un investissement global de 25 millions de dinars. Il est à noter que le dispositif de l'ANSEJ de la wilaya a contribué, l'an dernier, soit avant les nouvelles mesures d'insertion des jeunes chômeurs, seulement à la création de 520 micro-entreprises totalisant 1.200 postes d'emploi.

APS

BISKRA

1^{er} salon des créations de la jeune fille

Le premier salon national des créations de la jeune fille se tient du 25 au 28 avril à la ville de Biskra sous le slogan «Pour toi mon pays, oui pour le développement durable».

Initiée conjointement par l'association locale Hizia pour le patrimoine et la promotion du tourisme, l'Office des établissements de jeunes et le comité des fêtes et l'APC de Biskra, la rencontre prévoit la tenue d'activités littéraires à la salle «Fikr oua adab» animés par des poètes, nouvellistes et romanciers, parallèlement à des concerts exclusivement réservés au public féminin au théâtre de verdure.

IRAK

Manifestation à Mossoul contre la présence américaine

Une dizaine de personnes ont été blessées lundi dans des affrontements à Mossoul entre les forces de sécurité irakiennes et des manifestants protestant contre le maintien de la présence militaire américaine, rapportent témoins et médecins.

Les forces de sécurité ont fait usage de canons à eau et ont tiré en l'air pour empêcher quelque 3.000 manifestants de rallier la place principale. "Nous avons reçu 10 blessés, dont des policiers. Leurs blessures ont été causées par des bâtons et des pierres", a dit une source médicale à l'agence Reuters. Le général Hassan Karim Khoudair, commandant des opérations dans la province de Ninive, a assuré que les forces de sécurité n'avaient pas ouvert le feu sur les manifestants. "Au contraire, nous avons plusieurs policiers qui ont été blessés à l'aide de couteaux et des baïonnettes dont étaient munis les manifestants", a-t-il dit lundi soir lors d'une conférence de presse. "Nous avons pour instruction du Premier ministre irakien Nouri al Maliki d'interdire totalement d'ouvrir le feu sur des manifestants. Les blessures des manifestants résultent de jets de pierres qu'ils se sont lancés mutuellement", a-t-il ajouté. La veille, 5.000 personnes avaient manifesté dans la grande ville du nord de l'Irak, pour exiger le respect du calendrier de retrait des forces américaines du pays, prévu d'ici la fin de l'année.

Samedi dernier, des centaines de partisans de l'imam radical chiite Moktada al Sadr avaient défilé dans les rues de Baghdad, menaçant de reprendre la lutte armée si les forces américaines ne quittaient pas le pays, comme prévu. Jeudi passé dernier, plus de 5.000 personnes avaient aussi défilé à Bassorah, dans le Sud pétrolier, pour lancer le même avertissement aux Etats-Unis.

En visite à Baghdad vendredi, l'amiral Mike Mullen, chef de l'état-major interarmes américain, a déclaré que le gouvernement irakien n'avait pas demandé de report de la date-butoir pour le retrait des troupes américaines. Le Premier ministre Nouri al Maliki a assuré que la police et l'armée irakiennes étaient prêtes à prendre la relève et a jugé inutile de prolonger la présence du contingent américain.

CONGO

38 morts dans un naufrage sur le lac Kivu

Au moins 38 personnes ont péri dans le naufrage d'un navire lundi sur le lac Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a fait savoir la Croix-Rouge. Parti de Minova, près de Goma, le navire transportait des marchandises ainsi que des passagers sur le lac, à destination de la ville de Bukavu. Il s'est retourné et a sombré en pleine nuit, a déclaré le chef de la police du Kivu, le général Augustin Luzembo, selon qui on dénombre 12 rescapés. "Les services maritimes nous ont dit que 38 personnes étaient inscrites sur la liste des passagers, mais d'après des rescapés, plus de 100 personnes se trouvaient à bord", a déclaré à Reuters Désiré Yuma, chef de la mission de la Croix-Rouge dans le Sud-Kivu.

Reuters

SYRIE

La répression se militarise à Deraa

Des milliers de soldats syriens appuyés par des chars sont intervenus lundi dernier à Deraa pour mater la contestation contre le régime née dans cette ville du sud du pays, faisant au moins 25 morts, selon des militants des droits de l'Homme.

Le régime du président Bachar el-Assad semble avoir opté pour la solution militaire afin d'écraser le mouvement de contestation sans précédent qui secoue son régime depuis six semaines, en dépêchant ses troupes à Deraa, à 100 km au sud de Damas, ainsi que dans d'autres villes du pays, a rapporté le journal *Libération*.

Mais selon les autorités syriennes, qui accusent depuis le début de la contestation «des gangs criminels armés» d'être à l'origine du mouvement, l'armée est entrée à Deraa «à l'appel des habitants» pour en finir avec «les groupes terroristes extrémistes».

Dans un premier signe d'une réponse vigoureuse à la répression qui a fait environ 390 morts depuis le 15 mars, les Etats-Unis ont dit réfléchir à plusieurs possibilités, «y compris des sanctions ciblées» à l'encontre de hauts responsables syriens.

Les Etats-Unis ont ordonné lundi soir aux familles des diplomates et au personnel non essentiel de son ambassade de Damas de quitter la Syrie, en raison de «l'instabilité et de la situation incertaine» dans le pays.

Projet de condamnation à l'ONU

A l'ONU, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Portugal font circuler au sein du Conseil de sécurité un projet de condamnation de la répression qui devrait être rendu public hier si les 15 parviennent à un accord unanime, selon un diplomate.

De son côté, le président du Venezuela, Hugo Chavez, a envoyé un message de soutien à son homologue syrien, dans lequel il critique le «cynisme» de la communauté internationale qui, selon lui, veut intervenir militairement en Syrie sous prétexte de «défendre le peuple».



Sous le couvert de la nuit, plus de 3.000 soldats appuyés par des blindés et des chars ont pénétré à Deraa, ville agricole de 75.000 habitants, selon des militants joints au téléphone par l'AFP à Nicosie.

D'après un témoin que rapporte le journal, l'électricité a été coupée et les communications téléphoniques étaient quasi impossibles.

Selon les militants, la ville a été soumise dès les premières heures du jour à un pilonnage intensif, tandis que des tireurs étaient postés sur les toits.

«Les troupes sont entrées dans les maisons. Elles tirent sur ceux qui sortent de chez eux», a raconté un témoin.

En soirée, une source militaire syrienne a néanmoins affirmé que des unités de l'armée étaient entrées à Deraa «en réponse aux appels au secours lancés par les habitants pour mettre fin aux actes de sabotage et d'assassinat commis par des groupes terroristes extrémistes».

«Elles ont arrêté plusieurs membres des groupes terroristes et saisi d'importantes quantités d'armes et de munitions», a-t-elle dit en faisant état de «morts et blessés» dans les deux camps lors de heurts.

Après l'intervention à Deraa, ville proche de la frontière jordanienne, le poste-frontière de Ramtha a été fermé mais celui de Jaber est resté ouvert, selon des sources jordaniennes. Ailleurs en Syrie,

d'autres opérations des services de sécurité ont eu lieu à Douma, à 15 km au nord de Damas, et à al-Maadamiyeh dans la banlieue proche de la capitale.

«La situation est dramatique» à Douma, a affirmé un témoin. Des patrouilles des forces de sécurité «empêchent les gens de sortir, même pour acheter du pain». Les écoles sont fermées et les fonctionnaires sont restés chez eux selon le journal.

Dans le nord-ouest, les habitants de Baniyas devaient défilé dans la soirée en solidarité avec Deraa, selon un militant.

Parallèlement, les autorités procédaient depuis vendredi, jour d'une mobilisation inédite des contestataires et d'une répression qui a fait plus de 80 morts, à une vague d'arrestations dans les rangs des militants. Selon Wissam Tarif, chef d'un groupe des droits de l'Homme, 221 personnes ont disparu.

Les contestataires, qui exigeaient au départ la levée de l'état d'urgence, la libération des détenus et la fin de la suprématie du parti Baas, réclament maintenant la chute du régime.

Depuis le 15 mars, quelque 390 personnes ont été tuées, dont environ 160 depuis la levée de l'état d'urgence, selon un bilan compilé par l'AFP à partir d'ONG étrangères et de militants syriens.

SORTIE DE CRISE AU YEMEN

L'opposition participera à un cabinet de transition

L'opposition yéménite a finalement accepté le plan de sortie de crise présenté par les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et participera à un gouvernement de transition, a-t-on appris lundi de source proche de l'opposition.

La coalition qui réclame le départ du président Ali Abdallah Saleh, au pouvoir depuis trente-deux ans, avait salué samedi la médiation du CCG mais, en désaccord sur certains points, avait alors refusé de

participer pas à un gouvernement d'union nationale.

Des manifestations inspirées des soulèvements qui ont renversé les dirigeants tunisien et égyptien en début d'année se poursuivent depuis plus de deux mois au Yémen.

Le plan de sortie de crise présenté la semaine dernière prévoit un transfert du pouvoir en trois mois. Les six Etats membres du CCG, alliance régionale militaire et politique, demandent au prési-

dent Saleh de remettre les rênes du pays à son vice-président dans le délai d'un mois après la signature d'un accord.

Un responsable de l'opposition devrait prendre la tête d'un gouvernement intérimaire chargé de préparer l'élection présidentielle deux mois plus tard.

Le projet accorde l'immunité à Saleh, à sa famille et à ses conseillers qui ne pourraient pas faire l'objet de poursuites judiciaires comme le réclament leurs adversaires.

JEAN-LOÏC LE QUELLEC AU CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN À PARIS

A LA (RE) DÉCOUVERTE DES FRESQUES DU TASSILI

L'ethnologue, anthropologue et spécialiste de l'art rupestre saharien, Jean-Loïc Le Quellec sera demain 28 avril, à partir de 18h30, au centre culturel algérien à Paris pour y animer une conférence-débat sous le thème « A la (re) découverte des fresques du Tassili ».

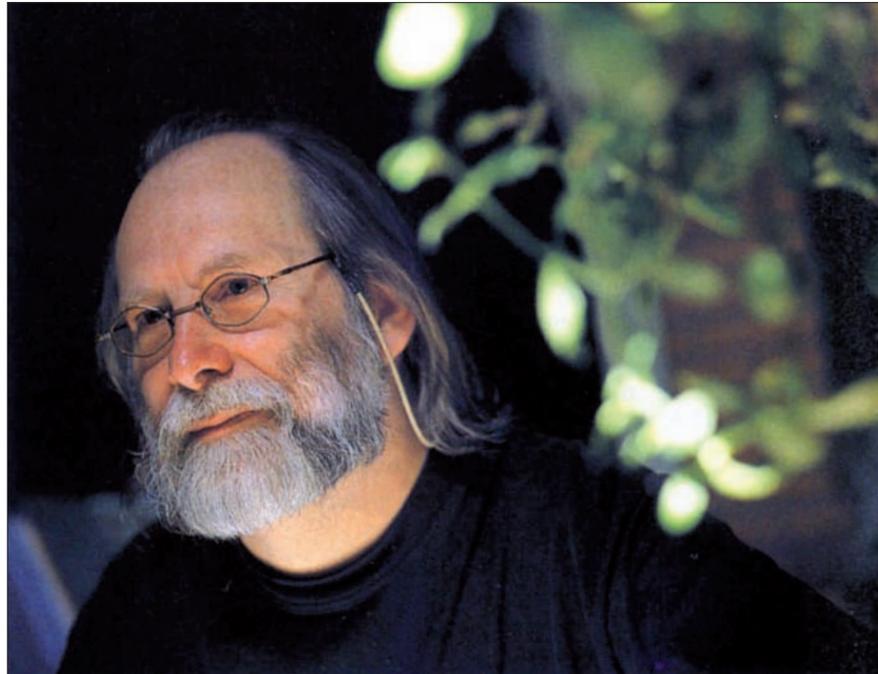
PAR KAHINA HAMMOUDI

Né en 1951, Jean-Loïc Le Quellec est diplômé de l'école pratique des hautes études (paléoécologie du quaternaire) et docteur en anthropologie, ethnologie et préhistoire. Chercheur rattaché au CNRS, il a réalisé de nombreux ouvrages sur l'art rupestre du Sahara, en particulier de la Libye. Fondateur de Traces, cabinet d'ethnologie-préhistoire, il effectue des missions d'expertises pour le compte de l'Unesco ou de divers organismes. Il préside l'Association des amis de l'art rupestre saharien (AARS)

Jean-Loïc Le Quellec a aussi écrit sur les traditions populaires de Vendée. Également vice-président de la Société de mythologie française, il a publié un *Dictionnaire de zoologie mythique* (1995).

En 1978, Jean-Loïc Le Quellec, jeune anthropologue, décide d'en avoir le cœur net. Parcourant des vallées encaissées qui ne sont pénétrables qu'à pied, par des températures dépassant parfois les 50°C à l'ombre, il relève patiemment un éblouissant témoignage sur la vie quotidienne au Néolithique.

Lions, éléphants, buffles, hippopotames et crocodiles y côtoient des scènes pastorales, alors que des personnages vêtus de robes finement décorées



suivent des bœufs sellés et parés, non loin de moutons broutant paisiblement. Ailleurs, des hommes à masques d'animaux illustrent les rituels d'une population de pasteurs chez lesquels la chasse tenait une place importante. Plus loin, d'inquiétants géants à tête de lycan, monstrueux, irréels, armés de haches ou de poignards, accueillent le voyageur d'un rictus étrange. S'appuyant sur un corpus de 10.000 documents, Jean-Loïc Le Quellec reconstitue le mode de vie des graveurs, retrouve une part de leur mythologie et parvient à identifier leur langue. Cet ensemble unique dans le subcontinent permet d'apporter un éclairage inédit sur la Préhistoire en Afrique.

Ce chercheur de renom exposera, durant sa conférence, sa conception de la recherche. Il l'avait déjà souligné à maintes fois notamment à travers ses communications. Pour lui « *L'étude de*

l'art rupestre saharien semble avoir été longtemps dominée par une quête chronologique, la recherche active de périodisations à valeur générale ou régionale. De grands stades chronologiques et/ou stylistiques ont été distingués parmi cette imposante bibliothèque iconographique : période bubaline du naturaliste, art des têtes rondes, périodes bovidienne, caballine, cameline, etc. De grandes controverses sont nées autour de l'âge, plutôt ancien pour les uns, récent pour les autres, de certaines œuvres. Ces problèmes se relient à la question des genres de vie, les images pouvant notamment refléter les activités économiques de leur auteurs: chasse, élevage, voire agriculture. Et de fait cette recherche se conjugue, pour une bonne part, avec la chronologie de la domestication, animale ou végétale, sur le continent africain, problème toujours ouvert. »

K. H.

KASR EL KAHINA À BAGHAÏ (KHENCHELA)

Un site en quête de valorisation

Le site archéologique de Kasr El Kahina, situé dans la commune de Baghaï, non loin de Khenchela, vestige important de la période post-byzantine, nécessite d'être protégé et valorisé au regard de sa haute valeur historique, estiment les responsables du secteur culturel et des archéologues. Selon le directeur du musée de Khenchela, M. Chaâbane Sekiou, c'est sur les plaines de la région de Baghaï que le roi berbère Bidas a érigé le camp militaire à partir duquel il lança, vers l'an 534, les assauts qui repoussèrent l'armée byzantine. A son tour, la reine El Kahina fit ériger dans cette région plusieurs forteresses lors de son opposition à l'avancée de l'armée du conquérant musulman Hassan Ibn Nouamane qu'elle a défait en l'an 680 juste après qu'il eut conquis Carthage. Elle affrontera une seconde fois, en 701, l'armée de ce même général, près de Kaïs (28 km de Khenchela) où elle fut vaincue et contrainte de se réfugier près de Bir El Ater (Tébessa) où elle aurait été enterrée. Ce qui expliquerait l'appellation de Bir El Kahina donnée par certains historiens à Bir El Ater. Dans une intervention, samedi dernier lors du 6e colloque sur El



Kahina, à Khenchela, le Pr. Zineb Ali Benali de l'université Paris 8 (France) avait soutenu cette thèse de l'enterrement de la reine amazighe à Bir El Ater, la qualifiant de « *plus plausible que celle de sa décapitation et de l'acheminement de sa tête à Damas (Syrie) au palais du calife Omeyyade Abdelmalik Ibn Merouane* ». En

plus de la présence de Kasr El Kahina, Baghaï est une zone archéologique renfermant des sites de multiples civilisations, allant de la période préhistorique aux époques romaine, byzantine et musulmane. Ibn Khaldoun avait écrit que l'appellation originelle de Baghaï est "Baghaya". C'était un village agricole réputé pour ses vergers d'oliviers, contrôlé par la dynastie aghlabide puis fatimide à partir de l'an 907. Elle passera ensuite des mains des Beni Hamdoune à ceux des Zirides avant d'être soumise par les tribus nomades des Beni Hilal. La ville de Baghaï qui s'étend sur une superficie de 8,5 hectares est entourée d'une muraille de 1.172 mètres, accessible par deux entrées surmontées de hautes tours. Pour de nombreux historiens Kasr El Kahina serait enseveli à proximité des ruines romaines, d'où la nécessité, ont-ils affirmé lors du colloque sur la Reine El Kahina tenu les 23 et 24 avril derniers à Khenchela, de mener des fouilles et des études plus poussées, outre l'organisation de rencontres scientifiques pour développer les connaissances sur cette « *phase historique charnière* ».

APS

MASCARA

7e édition du Festival du théâtre national universitaire

La ville de Mascara abritera la 7e édition du festival national du théâtre universitaire à partir de demain jeudi, à l'initiative de la direction des œuvres universitaires. Dix-huit troupes universitaires du pays, sélectionnées par le comité scientifique du théâtre universitaire, prendront part à cette manifestation, ont souligné les organisateurs. Les troupes participantes présenteront leurs œuvres théâtrales à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" et les salles des cités universitaires de Mascara. Des représentations hors concours seront présentées par huit troupes au niveau de communes de la wilaya. Placée sous le signe "théâtre universitaire entre innovation et illustration", cette manifestation qui a une portée culturelle et éducative est encadrée par un personnel spécialisé dans le quatrième art. Ce festival vise la promotion de l'action culturelle en milieu étudiant, la prospection de talents et la création d'espaces culturels en universités, selon le même responsable. Plusieurs activités seront organisées à cette occasion dont des ateliers et des conférences sur le théâtre, ainsi que des soirées et des visites touristiques aux sites historiques de la région de Mascara.

TLEMCCEN

Semaine culturelle des wilayas d'Oran, Mostaganem, Sidi Bel-Abbès et Ain Témouchent

La semaine culturelle des wilayas d'Oran, Mostaganem, Sid Bel-Abbès et Ain Témouchent, organisée dans le cadre de la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011", a débuté dimanche à Tlemccen. Le coup d'envoi a été marqué par une conférence de presse animée au Centre international de presse par les directeurs de la culture des quatre wilayas précitées, afin de présenter le programme de cette manifestation, qui comprend diverses activités, notamment des expositions groupées de miniatures, d'art pictural, du livre, de patrimoine immatériel et d'artisanat à la maison de la culture "Abdelkader Alloula", ainsi que des représentations folkloriques dans les places publiques de la capitale des Zianides. Au programme conjoint, des soirées artistiques à la maison de la culture, dont celles se rapportant au "samaa soufi" par des troupes d'El Inhad religieux et de medhs des quatre wilayas, telles que "Nour El Mustapha" de Mostaganem, "Raouabi" d'Oran, "Jil Gnaoua" de Sidi Bel-Abbès et "Nassamet El houda" d'Ain Témouchent. Il est prévu également des soirées de musique moderne, de bédoui et de poésie populaire "Melhoun". Selon les animateurs de la conférence de presse, le choix des quatre wilayas pour fournir un programme commun relève de la similitude dans diverses activités culturelles et en termes de coutumes et traditions et la nature de leur art populaire. D'autre part, la première semaine culturelle internationale prévue dans le cadre de la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique" sera celle de l'Irak et sera organisée du 30 avril courant au 4 mai prochain, selon un responsable du département des festivals culturels.

APS

L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

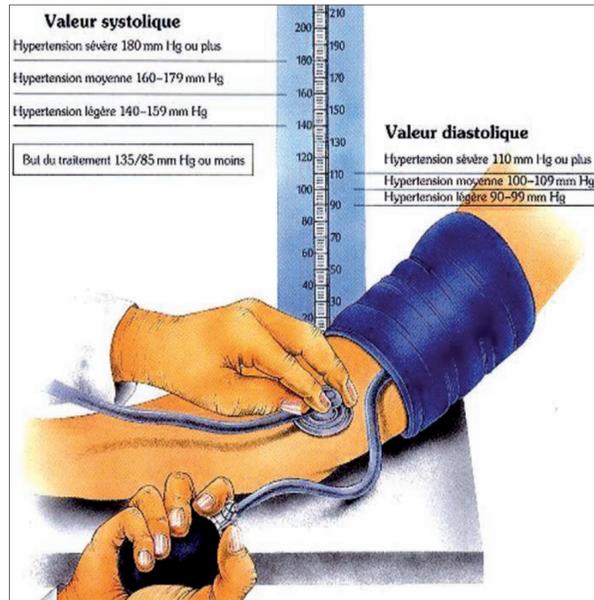
Une maladie pernicieuse

L'hypertension artérielle (HTA) est l'élévation permanente des chiffres de la pression artérielle (dite tension artérielle ou TA) au-dessus de 16/9,5. C'est une maladie fréquente qui augmente avec l'âge, avec une composante héréditaire.

PAR OURIDA AIT ALI

En général, l'hypertension artérielle est une maladie silencieuse, ne donnant aucun symptôme susceptible d'alerter le patient. C'est généralement au cours d'un examen médical de routine qu'on découvre la maladie.

Très fréquente, l'hypertension artérielle est un facteur de risque important associé aux maladies du cœur. Si elle n'engendre aucun symptôme chez le



patient, il convient de la traiter soigneusement afin d'éviter toute complication.

Les causes de cette pathologie ne sont pas clairement définies, mais on sait que l'obésité, le stress, le tabac, la

sédentarité peuvent l'aggraver, de même que certaines mauvaises habitudes alimentaires, à savoir trop de gras et de sel. On sait aussi que la modification des habitudes de vie et une activité physique

régulière sont la pierre angulaire de la prévention et du traitement de l'hypertension.

Cependant, certains signes font suspecter une hypertension artérielle :

- Des maux de tête le matin sur le sommet ou derrière la tête, des étourdissements, des troubles visuels : sensation de mouches volantes, brouillard devant les yeux... une fatigue, des saignements du nez, des hémorragies conjonctivales, des crampes musculaires et une pollakiurie (envie fréquente d'uriner). L'hypertension artérielle demeure encore un facteur de risque important dans le développement de l'athérosclérose, des maladies cardiovasculaires et des accidents vasculaires cérébraux (AVC). De plus, plusieurs études ont démontré que la prévalence à l'hypertension augmente avec l'âge. Consultez votre médecin ou votre pharmacien si votre tension artérielle n'est pas maîtrisée, si vous souffrez de maux de tête, de saignements de nez, de palpitations ou de bouffées de chaleur. Si vous consommez des médicaments pour contrôler votre tension artérielle, il faut les prendre régulièrement même lorsque vous vous sentez bien et que votre tension est bien maîtrisée. Souvenez-vous que les médicaments contrôlent l'hypertension artérielle mais ne la guérissent pas. Le maintien d'une bonne qualité de vie est essentiel également au traitement. O.A.A.

LES TÂCHES MÉNAGÈRES VOUS PRÉOCCUPENT ?

Gare à votre tension artérielle !



Peu importe la personne qui exécute le plus de tâches ménagères à la maison, le simple fait de s'en sentir responsable serait suffisant pour faire grimper la tension artérielle.

C'est du moins ce que révèle une étude américaine menée auprès de 113 travailleurs et travailleuses à temps plein qui n'étaient pas traités pour une hypertension artérielle.

Les participants ont détaillé le nombre d'heures qu'ils consacraient aux tâches domestiques comme : prendre soin des enfants, d'une personne âgée, d'un malade, d'animaux de compagnie ; effectuer les tâches ménagères (faire le lavage, le ménage, la cuisine, etc.), réparer la voiture, faire des travaux dans la maison, jardiner et gérer les finances. Puis, ils ont dû indiquer leur degré de responsabilité dans la gestion de chacune de ces tâches.

La pression artérielle des participants a ensuite été prise en clinique sur une période de plus de 3 semaines avant qu'ils portent sur eux un tensiomètre ambulatoire pendant une jour-

née entière, tant au travail qu'à la maison.

Après avoir croisé les données, les chercheurs ont constaté que plus une personne se sentait responsable de la gestion des tâches domestiques, plus sa tension artérielle était élevée.

C'est chez les sujets qui se disaient responsables des tâches ménagères (ménage, lavage, cuisine, etc.) que la tension systolique augmentait le plus, soit jusqu'à 4,42 mmHg. Suivaient les réparations de la voiture et de la maison, avec une augmentation de la tension systolique de 2,64 mmHg et la gestion des finances avec une hausse de 1,66 mmHg.

Les chercheurs ont observé que le lien entre la responsabilité des tâches domestiques et une hausse de la pression artérielle était surtout présent chez les femmes et les personnes à faible revenu.

Selon les auteurs de l'étude, une planification équilibrée et régulière des tâches domestiques pourrait avoir un effet bénéfique sur la santé cardiovasculaire des hommes et des femmes.

MÉDECINE DOUCE Les suppléments d'ail aideraient à réduire la tension artérielle



Les suppléments d'ail abaisseraient la pression systolique des personnes dont la tension artérielle est trop élevée, malgré la prise de médicaments classiques, selon une petite étude australienne.

L'étude a été menée auprès de 50 patients hypertendus déjà traités à l'aide de divers médicaments antihypertenseurs. Durant trois mois, une moitié des participants ont pris, en plus de leur médication courante, 4 capsules par jour (960 mg) d'un extrait d'ail vieilli (Kyolic®), soit l'équivalent d'environ 2,5 g d'ail frais. Les autres patients (groupe témoin), qui prenaient également des antihypertenseurs, recevaient un placebo à la place du supplément d'ail. Les chercheurs rapportent que les sujets qui faisaient de la haute pression (140 mm de Hg ou plus) ont vu leur tension systolique baisser 2 fois plus que ceux du groupe placebo, soit de 10 mm de Hg comparativement à 5 mm de Hg. Par ailleurs, le supplément d'ail n'a pas eu d'effet hypotenseur supplémentaire notable chez les sujets dont la pression systolique était inférieure à 140 mm de Hg au départ de l'essai.

Les chercheurs en concluent que l'ail exerce une réelle action antihypertensive et qu'il pourrait, par conséquent, être employé en association avec les médicaments classiques contre l'hypertension. Ils soulignent, toutefois, qu'il sera nécessaire de mener des études plus poussées afin de déterminer les dosages requis et d'évaluer les interactions possibles entre les divers extraits d'ail offerts dans le commerce et les médicaments prescrits contre l'hypertension.

Pr Merad Boudia : Vous tombez bien car j'étais promoteur d'une enquête sur le plan national. En effet, nous avons réalisé une enquête dans les règles imposées par l'OMS et la Société algérienne de l'hypertension artérielle (SAHA). Selon des normes strictes que nous avons respectées, on a fait un échantillonnage à travers le territoire, comme nous avons fait également une enquête sur les habitudes alimentaires et même concernant le tabac. Et surtout, nous avons fait une étude parallèlement à tous ces paramètres, les autres facteurs de risques cardiovasculaires, tels que la glycémie, l'obésité, le stress, la sédentarité... Cette enquête a révélé 35% d'hypertendus en Algérie âgés de 18 ans et plus, avec un taux légèrement supérieur chez les femmes. Par contre, nous avons découvert aussi que 50% des malades ignoraient qu'ils étaient hypertendus et à peine 10% étaient traités.



Pr MERAD BOUDIA, CARDIOLOGUE, CHEF DE SERVICE AU CHU MUSTAPHA, AU MIDI LIBRE

«35% des Algériens souffrent d'hypertension artérielle»

Le Professeur Merad Boudia est cardiologue spécialiste de l'hypertension artérielle. Auteur d'un ouvrage intitulé HTA (hypertension artérielle), il développe d'une manière explicite ce qu'est l'hypertension artérielle. Avec un style scientifique mais combien fluide, il met l'accent sur les problèmes liés à cette pathologie. Une pathologie qui tue chaque année des milliers de personnes et touche aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'épargne ni les pays pauvres ni les pays riches ; aucune discrimination raciale. Nous avons rencontré le Professeur Merad Boudia au CHU de Mustapha où il occupe le poste de Chef de service cardiologie. Il a bien voulu nous accorder cet entretien pour donner de plus amples éclaircissements quant à cette maladie pernicieuse.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : L'hypertension artérielle est une pathologie qui semble prendre de l'ampleur ces dernières années ; peut-on connaître le nombre d'hypertendus en Algérie ?

Pr Merad Boudia : Vous tombez bien car j'étais promoteur d'une enquête sur le plan national. En effet, nous avons réalisé une enquête dans les règles imposées par l'OMS et la Société algérienne de l'hypertension artérielle (SAHA). Selon des normes strictes que nous avons respectées, on a fait un échantillonnage à travers le territoire, comme nous avons fait également une enquête sur les habitudes alimentaires et même concernant le tabac. Et surtout, nous avons fait une étude parallèlement à tous ces paramètres, les autres facteurs de risques cardiovasculaires, tels que la glycémie, l'obésité, le stress, la sédentarité... Cette enquête a révélé 35% d'hypertendus en Algérie âgés de 18 ans et plus, avec un taux légèrement supérieur chez les femmes. Par contre, nous avons découvert aussi que 50% des malades ignoraient qu'ils étaient hypertendus et à peine 10% étaient traités.

Votre enquête a été réalisée en 2004, ces chiffres obtenus vous permettent-ils de savoir qu'en est-il de la prise en charge 7 ans après ?

A travers ces chiffres on peut vérifier s'il y a eu une amélioration ou pas. Par contre, une autre enquête qui a été faite récemment, mais pas sur le plan national, montre que 20% de malades sont pris en charge, ce qui est encourageant. Cependant, je ne peux vous l'affirmer étant donné que ce n'est pas moi qui ai fait l'enquête. Il faut dire que nous ne sommes pas les seuls, en France ou aux Etats-



Unis, 35% des hypertendus ne sont pas pris en charge. On est moins performants que ces pays cités certes mais on constate une nette amélioration chez nous.

Peut-on connaître les causes de cette maladie ?

Cette maladie n'a pas de causes, sauf dans 5% des cas où l'on retrouve des causes endocriniennes, hormonales, des tumeurs... mais dans 95% des cas, on dit qu'elle n'a pas de causes. C'est ce qu'on appelle une hypertension artérielle essentielle. Seulement, il y a des prédispositions. Par exemple, si nous avons des parents hypertendus, nous avons de fortes chances qu'on le soit nous aussi.

Qu'en est-il de la prévention ?

Si l'on veut faire de la prévention, on doit cibler la descendance de ceux qui sont hypertendus, ainsi que les obèses, les diabétiques, les sédentaires, ceux qui ont une alimentation riche en sel, le tabac. Tous ces facteurs favorisent la maladie. Cependant, il y a aussi un facteur héréditaire. Par ailleurs, pour faire de la prévention, il faudrait aussi que les gens comprennent ce qu'est l'hypertension artérielle, à savoir ce sont des chiffres qui dépassent 14/9 et que ça peut toucher n'importe qui. A partir de 30 ans, il faut exiger de son médecin de lui prendre sa tension. Il est recommandé également à toutes les femmes de prendre leur tension, particulièrement lorsqu'elles sont enceintes ou lorsqu'elles prennent une contraception. Donc, dans la prévention, il faut cibler les gens à risques et lutter contre les facteurs à risques que nous avons mentionnés précédemment, à savoir l'obésité, la sédentarité, la glycémie, une alimentation riche en gras, éviter trop de sel et manger des fruits et des légumes. Autrement dit, comme dit le dicton, éviter les 3 blancs, c'est-à-dire le sucre, le sel et la farine.

Une fois qu'en est hypertendu, que doit-on faire ?

L'hypertension peut entraîner directement ou indirectement des complications, donc un suivi

médical s'impose. Le traitement est pratiquement administré à vie et il ne doit être modifié ou changé qu'avec l'avis du médecin.

Qu'appelle-t-on un AVC ?

Les AVC sont l'une des complications de cette maladie. Ils peuvent entraîner des accidents vasculaires cérébraux (AVC). Mais pour être plus précis, il n'y a pas que l'hypertension artérielle qui peut provoquer un AVC. En effet, il y a ce qu'on appelle aussi l'embolie cérébrale qui n'est pas due à l'hypertension artérielle. Vous avez aussi une troisième catégorie d'AVC qui est due à une hémorragie cérébrale qui peut être provoquée par un petit anévrisme. Et lorsque nous recevons ce genre de maladies, il est très important d'identifier de quel AVC souffre le malade pour le soigner, car le traitement de ces trois catégories citées n'est pas le même.

Peut-on dire que les AVC en Algérie sont un problème de santé publique ?

Pas seulement en Algérie, mais de par le monde les AVC sont un problème de santé publique. Chez nous, on n'a pas de vraies statistiques mais on dénombre entre 25.000 et 30.000 AVC par an. 15.000 morts par an, 10.000 restent handicapés à vie. Mais ces chiffres que je vous donne ne sont qu'approximatifs.

Un dernier mot...

Enfin, ce qu'on préconise, et c'est un point très important, c'est que les gens hypertendus se traitent. S'ils ne sont pas atteints de la maladie, ils doivent lutter contre les facteurs de risque cités plus haut, en l'occurrence en ayant une bonne hygiène de vie, une activité physique, diminuer le sel, le gras... Je voudrais dire aussi que les gens doivent être conscients que l'hypertension artérielle relève d'un fléau de santé publique. Ce n'est pas seulement l'affaire du médecin mais du citoyen également qui doit être conscient de sa santé en faisant des bilans. C'est aussi l'affaire des médias qui doivent sensibiliser la population quant au danger de cette maladie. O.A.A.

Carl Medjani retrouve la compétition avec l'AC Ajaccio



Le défenseur international algérien de l'AC Ajaccio (Ligue 2 française de football), Carl Medjani, a retrouvé lundi soir la compétition, après avoir purgé une suspension de quatre matches, à l'occasion du déplacement à Dijon (1-1), pour le compte de la 32^e journée du championnat de France de Ligue 2. L'équipe de Dijon avait ouvert le score à la 12^e minute de jeu grâce à un but contre son camp de Debès, avant que Poulard ne remette les pendules à l'heure quatre minutes plus tard. Grâce à ce match nul arraché en déplacement, l'AC Ajaccio pointe à la 2^e place au classement avec 51 pts, à deux longueurs du leader, Evian Thonon (53 pts), à six journées de l'épilogue. Les trois premiers du classement accéderont en Ligue 1. Le défenseur des Verts a pris part à l'intégralité de la rencontre, rappelle-t-on. Carl Medjani avait écopé de quatre matches de suspension, en raison de son implication dans une bagarre générale et expulsé lors du match face au FC Nantes, disputé en mars dernier.

Kadir assure travailler "dur" pour retrouver la forme



Le milieu international algérien de Valenciennes (Ligue 1 française de football), Fouad Kadir, longtemps éloigné des terrains pour blessures, a indiqué mardi qu'il travaillait "dur" pour revenir à 100% de sa condition physique. "Je travaille dur depuis mon retour pour revenir à 100%. Je commence à enchaîner les matches et à avoir du temps de jeu, cela se passe plutôt pas mal pour moi", a déclaré Kadir au site officiel du club. L'international algérien avait inscrit, de la tête, son premier but de la saison dimanche face à Sochaux (1-1), pour le compte de la 32^e journée du championnat de France de Ligue 1. Contre Sochaux, "ça a bien marché et j'ai marqué, même si j'aurais préféré qu'on gagne", a-t-il ajouté. Fouad Kadir, 27 ans, a été blessé à deux reprises cette saison : il a été victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit en août dernier avant de rechuter pour son match de reprise avec la réserve de Valenciennes, et une blessure à l'ischio-jambier en février.

Mis à par la victoire, sur le fil, de l'USM Annaba sur sa pelouse devant le nouveau promu, le MC Saïda, les cinq autres matches, disputés lundi dans le cadre de la 20^e journée de la Ligue 1 de football professionnel, n'ont pas connu de vainqueur.

PAR MOURAD SLAHI

Pour éviter de flirter avec la zone des turbulences et surtout ne pas sombrer dans une sérieuse crise, les poulains de l'entraîneur Mustapha Biskri, qui ont reçu le nouveau promu, le MC Saïda, n'ont eu d'autre choix que d'arracher la totalité des points pour s'extirper du bas du tableau à quelques journées seulement de la fin de cette compétition. Devant un adversaire réputé pour sa "solidité" que ce soit à l'intérieur qu'à l'extérieur, l'USM Annaba a souffert le martyre pour venir à bout de son vis-à-vis. Certes le score est étriqué, mais important, néanmoins, pour se hisser à la 11^e place au classement général avec 21 points. Les deux équipes ont joué la prudence, avec une légère domination des locaux qui avaient, signalons-le, tous les moyens pour battre les Saïdis avec un score plus au moins important. Le but de la victoire est venu aux toutes dernières minutes par Mekaoui. Ce résultat permet à l'USM Annaba de de rapprocher davantage du maintien.

Le Mouloudia d'El Eulma, qui a fait le déplacement à Oran, a affiché dès le coup d'envoi de la rencontre sa ferme intention de se ressaisir après sa lourde défaite concédée à domicile face au leader, l'ASO Chlef lors de la précédente journée. Les hommes de Bira ont entamé les débats tambour battant en retrouvant le chemin des filets de leur adversaire à la 8^e minute de jeu. Après ce but, les Oranais ont tenté de revenir au score en multipliant les contres, mais il a fallu attendre la 48^e minute pour qu'El Bahri remette les pendules à l'heure. Plusieurs autres occasions ont été enregistrées par la suite mais sans aucune efficacité, le tableau d'affichage n'a connu aucun changement. Les poulains de Chérif El Ouazani ont perdu deux précieux points à domicile, mais ils retrouvent la troisième place qu'ils partagent désormais avec l'USM Harrach et la JSM Bejaia avec 30 points.

L'USM Alger où rien ne va plus depuis plusieurs semaines, continue de broyer du noir dans son parcours en championnat.

MOURAD MEGHNI :

« Jouer au Qatar est ma dernière option »

Le milieu international algérien du SS Lazio (Serie A italienne de football), Mourad Meghni, a indiqué mardi que l'option de jouer au Qatar est la dernière pour lui, dans le cas où il ne recevrait pas une offre d'un club européen. "Je veux affirmer que je n'ai jamais été au Qatar pour négocier avec un club là-bas. C'est vrai que je suis partant de la Lazio, mais l'option de jouer au Golfe est la dernière dans la cas où je ne recevrais des propositions en Europe", a indiqué le meneur du jeu des Verts au site spécialisé El

Meydane. Said Meghni, le frère aîné de Mourad qui gère ses affaires, avait écarté lundi l'idée de le voir évoluer la saison prochaine au Qatar, précisant qu'il le fera peut-être à la fin de sa carrière.

De son côté, Mourad Meghni, dont le contrat avec le club romain expire en 2012, souhaite relancer sa carrière dans une équipe qui lui donnera plus de temps de jeu. "Je sais que je ne vais pas jouer cette saison avec la Lazio, et je ne veux pas connaître le même sort la saison prochaine, donc, je veux connaître d'autres

FOOTBALL- LIGUE 1 (20^e JOURNÉE)

"Nul" sur toute la ligne



Les protégés d'Hervé Renard n'arrivent toujours pas à arracher une victoire sur le tapis vert de Bologhine. Le prochain adversaire de la JS Kabylie en finale de Coupe d'Algérie, pourtant amoindri par au moins cinq éléments, a bel et bien réussi à tenir en échec son adversaire, il a failli même revenir avec une victoire de son déplacement. Les coéquipiers de Ladrâ étaient mieux organisés sur le terrain en tentant, de temps à autre, de reprendre la ligne défensive d'El Harrach, mais l'arbitre sifflera la fin du match sur un score vierge qui arrange plutôt les Harrachis.

En appel à Tlemcen, les hommes de Djamel Menad n'ont pas loupé l'occasion de revenir au bercail avec un précieux point. Dès l'entame de cette rencontre ce sont eux qui ont annoncé la couleur en exerçant un sérieux pressing mais ce sera les locaux qui réussiront l'ouverture du score par Samer à la 21^e minute. A trois minutes de la fin de la première période Megatli remet les pendules à l'heure pour les siens d'un joli coup de tête. L'autre nul a été enregistré également au stade 20-Aout entre le CR Belouizdad et l'AS Khroub. Le score d'un but partout n'arrange en aucun cas les affaires du Chabab qui aspire à jouer le haut du tableau. Les Belouizdadis ont failli même perdre cette rencontre, puisque les Kharoubis réussissent à ouvrir le score par l'intermédiaire de Ziad à la 20^e minute. Les camarades d'Amar Amour ne s'attendaient guère à un tel scénario. Les Algérois ont rendu les pendules à l'heure sur un penalty bien botté par Bourekba à la 39^e minute de jeu. En seconde période on a assisté aux débats à sens unique dominée par les

Belouizdadis, mais cette domination reste toutefois stérile du moment qu'aucune occasion n'était concrétisée.

La surprise de cette journée était l'œuvre de l'USM Blida qui a tenu en échec (2-2) l'Entente de Sétif sur son jardin. Mais à part une légère montée de la formation de la ville des Roses au classement général, ce score n'a rien apporté à l'ESS qui reste toujours à la deuxième place avec 12 points d'écart sur le leader l'ASO Chlef.

M. S.

Résultats et classement

USM Alger- USM Harrach	0-0
ES Sétif- USM Blida	2-2
USM Annaba- MC Saïda	1-0
WA Tlemcen- JSM Béjaïa	1-1
MC Oran- MCE Eulma	1-1
CR Belouizdad- AS Khroub	1-1

Classement	Pts	J
1. ASO Chlef	43	19
2. ES Sétif	31	18
3. MC Oran	30	19
... JSM Béjaïa	30	19
... USM El Harrach	30	20
6. JS Kabylie	29	17
... MC Saïda	29	20
... CR Belouizdad	29	19
9. MC El-Eulma	23	19
... USM Annaba	23	20
11. USM Blida	21	20
12. USM Alger	20	19
13. MC Alger	20	18
... WA Tlemcen	19	20
15. AS Khroub	18	19
... CABB Arreridj	17	19



sensations et signer au sein d'un club qui me donnera l'opportunité de jouer régulièrement ne serait-ce dans une équipe de seconde zone", a-t-il ajouté. Mourad Meghni espère ainsi relancer sa carrière après une longue absence qui a duré plus d'un an en raison d'une blessure au niveau du tendon rotulien. Avec la Lazio Rome depuis 2007, Mourad Meghni pourrait rebondir en Turquie. En effet d'après le média Itasportpress, le joueur serait dans le viseur de Kayserispor où évolue le milieu algérien Karim Ziani.

LIGUE DES CHAMPIONS DE L'UEFA-AUJOURD'HUI REAL MADRID - BARCELONE

Encore un « clasico »

Rarement demi-finales de la Ligue des champions de l'UEFA auront été aussi atypiques. D'un côté le football latin représenté par les deux duettistes de la Liga, et de l'autre un choc anglo-saxon inédit entre Anglais et Allemand.

La suite du feuilleton du printemps entre le Real Madrid, recordman de victoires (9), et Barcelone, fief des Golden Boys de Lionel Messi, est un grand classique qui focalise l'attention de la planète "foot".

C'est la troisième fois que le Real Madrid et Barcelone se retrouvent en demi-finale de la Ligue des champions. A chaque fois en 1960 (3:1, 3:1) et en 2002 (2:0, 1:1) le Real s'est qualifié et a remporté le tournoi dans la foulée. Plus que jamais à Madrid on croit dur comme fer au dicton "jamais deux sans trois".

Ce "clasico des clasicos" est à la fois celui de la nostalgie et de la modernité.

Nostalgie car il intervient 51 ans jour pour jour après la victoire du Real à Barcelone (3:1) en demi-finale retour de la Coupe des clubs champions de l'UEFA. Depuis les deux équipes sont devenues des incontournables des grands rendez-vous européens avec 21 demi-finales pour le Real (12 qualifications et neuf éliminations) et 11 pour Barcelone (cinq qualifications et six éliminations). Modernité car



le duel entre ces deux grands d'Europe a atteint des sommets cette saison avec une victoire éclatante du Barça (5:0) puis un nul au stade Santiago Bernabéu (1:1) pour le compte de la Liga et une victoire en finale de la Coupe du Roi pour le Real (1:0) sur terrain neutre. Trois jours après cette victoire, Jose Mourinho a aligné une équipe "B" à Valence avec neuf nouveaux joueurs. Trois buts de Gonzalo Higuain qui signait son retour, deux d'un Kaka étincelant et revanchard et un de Karim Benzema ont donné une image plus conforme du Real pour une victoire avec la manière (6:3). Dans le même temps, avec

six titulaires au repos en première mi-temps mais avec le retour de Xavi, Iniesta et Messi après la pause, le Barça venait difficilement à bout d'Osasuna (2:0) notamment grâce au 50e but de la saison de Lionel Messi. Depuis le début du mois Barcelone donne l'impression d'être à la recherche de son second souffle. Mais c'est sans doute Jose Mourinho qui a les clés du match en main. Sachant que son chien de garde Pepe sera suspendu à l'aller, le Portugais choisira-t-il une option plus offensive, notamment avec le retour de Kaka, ou jouera-t-il une nouvelle fois la carte de la prudence et du contre ?

CARLO ANCELOTTI :

« Chelsea ne doit pas renoncer à l'espoir de remporter le titre »



L'entraîneur de Chelsea, Carlo Ancelotti a indiqué lundi qu'il gardait l'espoir de voir son club remporter le championnat d'Angleterre, étant convaincu qu'en football, tout peut arriver. Pour parvenir à cet objectif, Chelsea doit obligatoirement remporter l'ensemble des matches restant à jouer, y compris le match contre Manchester-United qui aura lieu dans deux semaines à Old Trafford, a-t-il précisé.

Les Blues suivront également avec un intérêt particulier, le résultat du match Arsenal- Manchester United le 1er mai prochain. Par ailleurs, une victoire de

Chelsea sur Tottenham samedi mettrait davantage de pression sur les Red Devils, selon Ancelotti.

"Si nous sommes capables de gagner contre Tottenham, je pense que nous mettrons plus de pression sur Manchester-United dans leur rencontre contre Arsenal", a-t-il souligné. "Si Chelsea gagne à Old Trafford, les deux équipes seraient à égalité de points avec deux matches restants à disputer, laissant entrevoir la perspective que le titre se décidera à la différence de buts", a prédit le coach italien soulignant

que "cela peut arriver". Il n'exclut pas un effondrement de Manchester United pour le sprint final affirmant que cela arrive en football. En 2000, raconte-t-il, la Juventus de Turin qu'il entraîna, était première avec neuf points d'avance à huit matches de la fin cela n'a pas empêché la Lazio de Rome, entraînée à l'époque par Sven-Goran Eriksson, de remporter le titre, a-t-il affirmé. Chelsea, 2ème au classement avec 67pts et 6 points de retard sur le leader, a battu samedi West Ham par 3-0 à Stamford Bridge.

Le Nigérian Taiwo en route pour l'AC Milan

Le défenseur international nigérian Taye Taiwo, en fin de contrat avec l'Olympique Marseille, devrait s'engager avec l'AC Milan pour les trois prochaines années, a rapporté hier le quotidien spécialisé L'Equipe. L'arrière latéral gauche nigérian de 25 ans, auteur du but victorieux de Marseille en finale de la coupe de la Ligue contre Montpellier, samedi (1-0), avait fait part depuis plusieurs mois de son intention de quitter la Canebière en fin de saison. L'accord entre Milan et Taiwo n'empêche pas l'actuel leader de la Serie A de convoiter un autre arrière gauche : l'international italien Federico Balzaretti (2 sélections), selon L'Equipe. Balzaretti, qui est lié avec Palerme jusqu'en 2013, coûterait près de 7 millions d'euros, précise-t-on de même source.



ALLEMAGNE

Le Hertha Berlin retrouve l'élite

L'équipe du Hertha Berlin, vainqueur lundi soir à Duisbourg (1-0), a assuré son retour dans l'élite après une saison passée dans le championnat d'Allemagne de football de 2e division (Bundesliga 2). A trois journées de la fin, le Hertha Berlin compte 12 points d'avance sur le troisième et terminera donc à l'une des deux premières places, synonymes d'accession automatique en Bundesliga. Entraîné depuis l'été dernier par l'ancien international allemand Markus Babel, le club de la capitale allemande occupe la première place depuis la 19e journée. Deux des matches à domicile du Hertha, dont les deux titres de champion d'Allemagne remontent à 1930 et 1931, ont attiré plus de 70.000 spectateurs au stade Olympique cette saison. Berlin était la seule capitale européenne dont l'équipe-phare n'appartenait pas à l'élite de son pays.

Dortmund fixe à 20 millions d'euros le prix du Turc Sahin

Le meneur de jeu turc du Borussia Dortmund, Nuri Sahin, ne quittera pas le leader du championnat d'Allemagne pour moins de 20 millions d'euros, a assuré hier le directeur général du club, Hans-Joachim Watzke. Lié avec Dortmund jusqu'en 2013, l'international turc de 22 ans aurait reçu des propositions de l'Inter, de Naples, de Chelsea et du Real Madrid. Le directeur général de Dortmund avait indiqué dernièrement que les dirigeants du club voulaient prolonger le contrat de Sahin, en vain. "Nous aurions volontiers prolongé son contrat, mais pour l'instant nous n'y sommes pas arrivés", avait-il dit. Sahin, dont la saison est terminée en raison d'une blessure, a été élu meilleur joueur de la phase aller du championnat d'Allemagne 2010-2011, rappelle-t-on. Selon la presse allemande, l'intention du joueur serait de disputer la Ligue des champions avec le Borussia la saison prochaine.

ESPAGNE

Getafe racheté par un groupe émirati

Le président du club espagnol de football de 1ère division de Getafe (banlieue sud de Madrid), Angel Torres, a confirmé lundi le rachat par le groupe Royal Emirates, basé à Dubaï. "Getafe Sport, qui contrôle 99,3% des actions du Getafe Club de Futbol, société anonyme, a trouvé un accord avec le groupe Royal Emirates", a déclaré Angel Torres lors d'une conférence de presse à Getafe. "Le conseil (d'administration) a ratifié les accords" de vente, a ajouté M. Torres, précisant qu'il "restait président de Getafe et que le club n'allait pas changer de nom". "On a pris la décision de vendre le club parce que, et c'est logique, plus vous passez d'années en première division, plus le risque d'endettement est grand", a expliqué Angel Torres. "Nous ne pouvions pas mettre plus d'argent, les banques ne nous en donnent pas, donc nous sommes allés chercher des investisseurs", a-t-il justifié, ajoutant que le budget annuel du club allait passer d'environ 45 millions à quelque 65 millions d'euros. Getafe est le troisième club espagnol racheté par un magnat étranger après Malaga en mai 2010, par un membre de la famille princière du Qatar, cheikh Abdallah Ben Nasser Al-Thani, et le Racing Santander en janvier, par le magnat indien Ahsan Ali Syed.

ZONES FORESTIÈRES DE M'SILA

Un nouvel Eldorado dans le Hodna

Ils sont plus de 10.000 visiteurs à se rendre chaque semaine dans les zones forestières de la wilaya de M'sila, histoire de respirer l'air frais de ces milieux naturels vierges et de jouir de moments de détente.

Ce nombre "considérable" d'adeptes de ces escapades hebdomadaires d'oxygénation, avancé par les services de la Conservation des forêts, traduit, on ne peut mieux, cette forte propension des M'silis à vouloir "s'évader", ne serait-ce qu'une journée, de la grisaille des villes et de leurs panoramas défigurés par le béton.

Ces "fugues forestières", vers notamment les forêts de Maâdhid, non loin de la célèbre Kalaâ des Beni-Hammad, de Hourane, dans la commune de Hammam Dhalaâ (où jaillissent plusieurs sources thermales) ainsi que dans le bois de Djebel Messaâd, se sont particulièrement intensifiées depuis le mois de mars, qui marque le début du printemps.

Les habitants de la partie orientale de la wilaya semblent avoir une prédilection particulière pour la région de Maâdhid, notamment pour le mont Tagerboust surplombant la Kalaâ des Beni Hammad où ils profitent pour découvrir (ou redécouvrir) les vestiges des palais et des quartiers de cette ancienne capitale des Hammadites ainsi que la luxuriante vallée irriguée par l'oued s'écoulant de cette majestueuse montagne.

Il n'est pas rare d'apercevoir, sur ce site, beaucoup de visiteurs, confortablement



adossés à un talus, feuilletant un livre, comme si la proximité de l'imposant minaret incitait à la lecture.

Quelques autres préfèrent jouer avec leurs enfants ou se réunir en groupes d'amis sur l'herbe verte et tendre pour "refaire le monde".

Certains autres préfèrent se rendre dans la forêt de Hourane, près de Hammam Dhalaâ, une région célèbre pour ses nombreuses sources et fontaines favorisant le développement d'une grande variété de plantes.

Chef d'une famille de cinq enfants, Ahmed B. affirme "ne pas s'empêcher de se rendre dans cette forêt chaque fin de semaine". "C'est l'endroit de de rêve et sans pareil dans toute la wilaya pour le farniente", estime-t-il. Il apprécie particulièrement "l'ambiance de sécurité" qui règne dans ces lieux, grâce, soutient-il,

aux riverains de la forêt qui veillent à ce que cet espace soit réservé exclusivement aux familles.

Tendre clapotis des eaux pures

Selma B., une mère de famille dont le pétilllement des yeux ne trahit pas la quarantaine qu'elle porte allègrement, est également une habituée des lieux.

"La nature abondante et le ruissellement des eaux pures, avec leur tendre clapotis, me procurent, à mon mari et à moi, une impression de bien-être qu'il m'est difficile de décrire", affirme-t-elle, visiblement heureuse de s'évader et de briser la monotonie d'une longue semaine. Mohamed B., solide quinquagénaire, est également un fidèle parmi les fidèles de ce haut lieu du thermalisme. Il entame immanquablement sa virée à Hourane par un bain chaud qu'il savoure dans l'établis-

sement thermal de Hammam Dhalaâ, pour passer ensuite le reste de la journée en pleine nature, n'hésitant pas, malgré un certain embonpoint, à se mêler à des jeunes gens pour taper dans un ballon.

Les habitants de la région sud de la wilaya, qui compte 23 communes, dont celle de Bou-Saâda, optent, pour leur part, pour la forêt de Djebel Messaâd, densément boisée et qui fut, jusqu'à la fin des années 80, une destination très prisée par les touristes locaux et étrangers. Nasser H., un enseignant d'une trentaine d'années, note que cette forêt, distante d'à peine 30 km de la ville de Bou-Saâda attire les habitants de la cité de Dinet "comme un aimant". Les gens, seuls, en couple ou en famille, s'y rendent, soit en voiture soit en empruntant des moyens de transport collectif. Rencontré en train de siroter, à côté de sa voiture, de l'eau minérale, au cours d'une petite halte dans sa route vers Aïn El Melh, Ahmed Ghanemi, un Algérois, estime, pour sa part, que ce site "à la nature enchanteuse, reste peu valorisé en l'absence de toute sorte de services pour les visiteurs et les touristes marquant une pause en cet endroit".

Des sites à valoriser

Pour fuir l'agitation et le vacarme de leurs cités, les habitants de Aïn Lahdjel et de Sidi Aïssa choisissent une autre forêt, plus proche de leurs localités, celle d'El Morkob, en l'occurrence. Il s'agit d'une réserve protégée qui renferme plusieurs espèces animales très rares, dont notamment l'outarde et la gazelle de l'Atlas. Le président de l'association "Solidarité avec les jeunes ruraux", Mohamed Dahmani qui habite la commune de Maâdhid, regrette que les jeunes porteurs de projets "se dirigent vers tous les créneaux excepté celui du tourisme qui demeure mal valorisé malgré toutes les opportunités qu'il offre". Considérée comme la porte du Sahara, la wilaya de M'sila passe, pour qui ne la connaît qu'imparfaitement, pour une contrée semi-désertique où ne dominant que les étendues steppiques où l'alfa peine à côtoyer d'autres plantes. La réalité est tout autre. Les atouts touristiques de cette région, entre autres, ses thermes, ses dunes, ses palmeraies, le tombeau d'Etienne Nasreddine Dinet, sa vieille Médina et le moulin Ferrero, sont en effet inestimables.

TIPAZA

Les personnes du 3^e âge à l'honneur

L'association des personnes âgées "Le Cercle de l'âge d'or" de la wilaya de Tipasa organisera prochainement une grande sortie recreative au niveau du domaine agricole "Mohand-Ouamar" à Hadjout.

Le président du "Cercle de l'âge d'Or" Khelil Lahcène, qui est à la tête de ce groupe "des anciens de Hadjout", a indiqué à l'APS que l'association, qui regroupe 140 membres, se veut un espace de convivialité et de rencontres destiné aux personnes du troisième âge sans distinction de niveau social.

Ami Khelil, comme l'appellent affectueusement toutes les personnes qu'ils côtoient, se fait un plaisir de concocter un programme d'activités destinées aux seniors, "les plus que quinquagénaires" qui se retrouvent, ainsi, au moins une dizaine de fois par an pour célébrer divers événements.

Les rendez-vous les plus connus sont le pique-nique annuel avec grillade de sardines au barrage de Boukerdane ou

ailleurs, la randonnée pédestre le 1^{er} jour du printemps (3km dans la forêt Ameur), la virée à Hammam Righa durant le mois de mai, la zerda d'été le 1^{er} jeudi du mois de juillet autour d'un couscous et enfin la zerda d'hiver autour d'un plat local "les kourates" sans compter les fêtes religieuses et de fin d'année scolaire.

Les responsables de l'association ont, aussi, d'autres ambitions pour leurs adhérents puisqu'ils leur offrent, en plus, des soirées d'information sur les maladies qui touchent les personnes âgées (diabète, hypertension) et autres méthodes de soins comme l'acupuncture animée dernièrement par le Dr Abdelhamid Brahimi, un natif de Hadjout.

Les adhérents sont mis à contribution pour donner des cours de soutien scolaire aux élèves et écoliers en difficulté par l'organisation en collaboration avec les responsables de la bibliothèque municipale des cours de soutien au profit des enfants démunis.

Le président de l'association (un ex-

interprète et enseignant) a, également d'autres hobbies puisqu'il est l'auteur d'un ouvrage consacré à l'ouest de la Mitidja qui relate l'histoire de ses ancêtres *Les tribus des Hadjout et des Beni Menacer* qui ont marqué l'histoire de la région et demeurent inconnues du grand public.

M. Khelil, avant de prendre sa retraite, avait publié une vingtaine de petits ouvrages destinés aux élèves sur *Les animaux du monde*, *Le dictionnaire des découvertes et inventions*, *La cuisine en terre d'islam*, *Les délices du monde arabe*, *Les 100 et 1 tisanes* et *La santé par les aliments* sans oublier une rétrospective illustrée de sa ville intitulée *de Marengo à Hadjout de 1848 à 1962*.

Ce septuagénaire, bon chic bon genre, ne manque pas d'humour en nous montrant le siège de son association situé dans le sous-sol de la placette de la commune de Hadjout, "une façon, a-t-il dit, se nous rapprocher du grand voyage", non sans un grand éclat de rire.

APS

APS

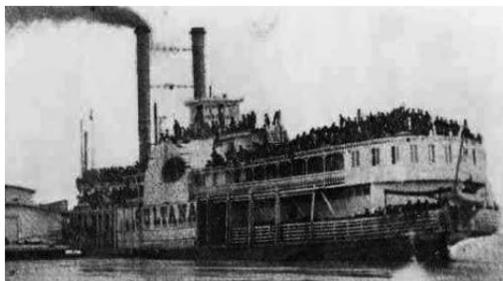
Elizabeth Taylor a légué une fortune à son dernier mari fauché...

La légendaire comédienne américaine Elizabeth Taylor, mythique actrice de l'Âge d'Or d'Hollywood qui a remporté deux Oscars de la meilleure actrice a légué une fortune à son dernier mari fauché... Une actrice décidément très généreuse : le *New York Daily News* dévoile aujourd'hui qu'Elizabeth Taylor a légué plus de 800 000 dollars à son dernier mari, Larry Fortensky. Septième mari de la star hollywoodienne, Larry avait rencontré Liz en 1996 alors qu'ils étaient en rehab. De son propre aveu, il a travaillé toute sa vie et n'a jamais profité de l'argent de la vedette. Cet argent tombe cependant au bon moment, puisqu'à 59 ans, Larry ne pouvait plus travailler (il a fait six semaines de coma en 1999 qui lui ont laissé de graves séquelles), était sans le sou et vivait dans un petit F2 de la banlieue de Los Angeles après avoir accumulé de "mauvais investissements". Il recevait cependant une rente de la star de 1000 dollars. Aujourd'hui, ce sont plus de 800 000 dollars que la star lui a légués.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1865 Explosion du bateau à vapeur Sultana



Le bateau à vapeur Sultana transportant 2.300 personnes explose et sombre dans le Mississippi, à la hauteur de Memphis dans le Tennessee, ne laissant que 400 survivants. La majorité des victimes est constituée d'anciens combattants nordistes de la guerre de Sécession libérés de camps de concentration confédérés.

1937 Inauguration du plus grand pont suspendu du monde : le Golden Gate



Le Golden Gate est à l'époque le plus grand pont suspendu du monde. Sa construction, qui a duré quatre ans, a coûté trente-cinq millions de dollars.

1940 Construction du camp d'Auschwitz

Le chef de la gestapo nazie, Heinrich Himmler, ordonne la construction du camp d'Auschwitz, dans le sud de la Pologne. Plus d'un million de personnes, dont 90 pour cent de Juifs, y trouveront la mort jusqu'en janvier 1945.

1973 Scandale du Watergate

De nouvelles révélations dans l'enquête sur le scandale du Watergate entraînent la démission du chef du FBI, Patrick Gray. Celui-ci avait été accusé par trois quoti-

diens américains d'avoir détruit des documents compromettants sur ordre de la Maison blanche.

1978 Coup d'état à Kaboul

Le président Mohammad Daoud Khan est tué lors d'un coup d'état militaire soutenu par l'URSS, qui porte au pouvoir Nur Mohammad Taraki. L'ingérence soviétique attisera les mouvements de résistance et en 1989, les soviétiques quitteront le pays. Mais les moudjahidin (guerriers islamiques) politiquement divisés, ne parviendront pas à conquérir les villes. Les talibans, islamistes extrémistes, prendront le pouvoir jusqu'à l'intervention militaire des Etats-Unis après le 11 septembre 2001.



2005 Vol d'essai pour l'Airbus A380

L'avion géant A380 d'Airbus, le plus gros avion de ligne du monde, décolle pour son premier vol d'essai de la piste de l'aéroport de Toulouse-Matablat devant plusieurs centaines de journalistes et des dizaines de milliers de spectateurs; le plus gros avion de ligne au monde sera capable de transporter entre 555 et 840 passagers.



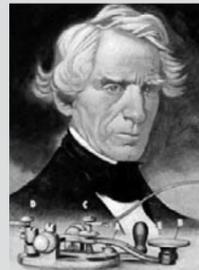
2006 Annonce de la découverte d'un poisson fossilisé datant de 370 millions d'années

Ce fossile fut trouvé dans le parc de Miguasha en Gaspésie par le gardien Jason Willett. Le poisson «Endeiolepis» n'avait pas de mâchoires, ses branchies étaient alimentées en eau par des sacs gonflables qui jouaient le rôle de pompes. À ce jour, il s'agit du plus vieux fossile jamais retrouvé qui ait encore ses sacs branchiaux.

LE CARNET DU MIDI

1791 L'INVENTEUR DU MULTIPLEXAGE SPATIAL

Samuel Finley Breese Morse, connu sous le nom de Samuel Morse, était un peintre américain, développeur d'un télégraphe électrique et de l'alphabet qui portent son nom. Il est né ce jour dans le Massachussets. Le génie de Morse a été de concevoir une machine simple, pratique, efficace, bon marché, rustique et surtout de réussir à convaincre (non sans mal) ses contemporains de réaliser une expérience suffisamment spectaculaire pour frapper les imaginations (la liaison Washington-Baltimore, 40 miles soit 60 km). On peut noter que le code dit Morse était à l'origine différent de celui qui est utilisé couramment. Ce sont les Allemands qui ont corrigé les déficiences initiales. Il y eut donc deux codes: le code américain et le code continental. Le code américain a surtout été utilisé dans les chemins de fers, le code continental est aussi dit code international. Si la machine fut détrônée par la suite par les télégraphes automatiques, téléscripteur, etc., le code est toujours d'actualité chez les militaires (quoique les transmissions numériques aient tendance à le supplanter) et les radioamateurs qui profitent de sa très grande résistance aux bruits parasites dans leur trafic radio en télégraphie.



1848 ABOLITION DE L'ESCLAVAGE EN FRANCE



Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'Etat à la Marine en 1848, choqué par les horreurs du système esclavagiste, a consacré sa vie à la lutte pour l'émancipation. La République lui offre l'occasion de rendre effective et immédiate la liberté de tous les esclaves des colonies et des possessions françaises (décret d'abolition 27 avril 1848).

1927 SUR LES PAS DE MARTIN LUTHER KING

Coretta Scott King voit le jour en Alabama. Elle est l'épouse de Martin Luther King. C'est une activiste pour l'émancipation des noirs américains. Après avoir obtenu son diplôme du lycée de Lincoln, un établissement privé pour noirs, Coretta Scott poursuit son éducation à l'université d'Antioch en Ohio et a obtenu un diplôme dans la musique et l'éducation élémentaire en 1949. Elle a rejoint l'association nationale pour l'avancement des personnes de couleur (NAACP) et les jeunes progressistes, assistant à la convention du parti en 1948 en tant que délégué des étudiants. En 1951, elle s'inscrit au conservatoire de la Nouvelle-Angleterre de Boston grâce à une petite bourse; elle y obtient un diplôme de musique vocale. C'est à cette période qu'elle rencontre à Boston Martin Luther King, un étudiant en doctorat de l'université de Théologie de Boston. En dépit des objections initiales des parents de King, qui ont voulu qu'il épouse une femme de sa ville natale d'Atlanta, les deux se marièrent chez la famille de Scott à Marion le 18 juin 1953. Elle était présente à plusieurs des événements principaux de droits civiques des années 1950 et des années 1960. Après l'assassinat de Martin Luther King le 4 avril 1968, Coretta a poursuivi la philosophie de non-violence prônée par son mari. Elle est décédée le 31 janvier 2006 près de Tijuana, au Mexique. Elle avait 78 ans. Plus de 150.000 personnes sont venues rendre un dernier hommage à Mme King. George W. Bush, George H. W. Bush père, Bill Clinton et Jimmy Carter, les quatre présidents américains ainsi que de nombreuses personnalités étaient également présentes.



2002 LA «MÈRE DE BARBIE»



Ruth Handler est une femme d'affaires américaine qui a révolutionné l'industrie du jouet en 1959 en créant la poupée Barbie, du nom de sa fille Barbara, et la poupée Ken du nom de son fils Kenneth. La poitrine opulente, la taille fine et les longues jambes de Barbie allaient totalement à l'encontre du style rond et asexué des poupées de l'époque et firent date, par leur audace et leur réalisme, dans l'histoire du jouet pour petites filles. Née Ruth Mosko, Ruth Handler était la plus

jeune des dix enfants d'une famille d'immigrants juéo-polonais. Avec son époux Elliot Handler et le designer Harold Mattson, elle avait créé Mattel en 1945, un nom formé du Matt de Mattson et du El d'Elliot. Elle décèdera ce jour à l'âge de 85 ans.

Protéine

Une protéine (ou protide) est un assemblage d'acides aminés. On parle généralement de protéine lorsque plus de 100 acides aminés sont liés au sein d'une chaîne. Il existe des protéines d'origine animale et des protéines d'origine végétale.

A quoi servent les protéines ?

Éléments de construction et de réparation de l'organisme, les protéines jouent un rôle primordial.

Elles participent au renouvellement quotidien de la peau, des ongles, des cheveux et des tissus musculaires. Elles interviennent aussi dans le fonctionnement de l'organisme, et en particulier dans sa défense contre les maladies. Elles agissent par l'intermédiaire d'enzymes dans de nombreuses fonctions biologiques. Les protéines sont, par ailleurs, indispensables à la croissance des enfants et des adolescents, ainsi qu'à la formation du fœtus chez les femmes enceintes.

Où les trouver ?

Les aliments riches en protéines d'origine animale sont les viandes, les poissons, les crustacés, les mollusques, les œufs, le lait et les produits laitiers.

Les aliments riches en protéines d'origine végétale sont les céréales, les légumineuses (soja, lentilles, haricots secs, pois cassés...).

Les protéines végétales n'ont pas les mêmes qualités nutritionnelles que les protéines animales, car il leur manque un ou plusieurs acides aminés essentiels. Aussi, les personnes suivant des régimes végétariens, mais surtout celles ne mangeant ni œufs, ni produits laitiers, devront compenser un éventuel déficit de certains acides aminés.

Quels sont nos besoins ?

Les apports recommandés sont estimés entre 10 et 15 % de la ration énergétique totale, avec un minimum de 70 g par jour pour un homme, et de 60 g par jour pour une femme. Pilier de l'alimentation, les protéines devraient idéalement être présentes aux 3 repas quotidiens. Chez les femmes enceintes et les femmes qui allaitent, ces besoins sont accrus, tout comme dans le cadre d'activité physique importante.

Une carence en protéines se traduit par une fonte de la masse musculaire, une diminution de la résistance aux infections, une fatigue...

Attention aux excès

Dans certaines pathologies, et en particulier en cas d'insuffisance rénale, il est important de contrôler son alimentation en protéines. Le rein joue en effet un rôle important dans l'élimination des acides aminés... Aussi, en cas de fonctionnement rénal défaillant, des substances azotées risquent de s'accumuler dans l'organisme, ce qui peut lui être néfaste.

Protéines et régime

Des régimes riches en protéines sont parfois proposés par des médecins nutritionnistes (souvent à la demande de personnes). Ces régimes doivent être conduits sur une courte période (7 à 15 jours). Ils peuvent être effectués en privilégiant des repas très riches en protéines, avec de préférence des protéines provenant de viandes maigres (avec peu de corps gras : volailles, poissons...). Autrement, le nutritionniste peut conseiller des substituts de repas très riches en protéines qui s'achètent en pharmacie. À côté de ce régime, il est conseillé de manger beaucoup de légumes. Ce régime est déconseillé en cas de grossesse, d'allaitement, ou encore d'insuffisance rénale.

CHOCOLAT NOIR

6 Plusieurs bonnes raisons d'en manger



Croquer un carré de chocolat vous fait culpabiliser? Vous avez tort.

Le chocolat noir, riche en cacao, est non seulement délicieux, mais il est aussi excellent pour la santé.

PAR SORAYA HAKIM

Le chocolat est riche en minéraux

C'est même un véritable trésor de bienfaits ! Croquer dans un carré de chocolat noir permet en effet de faire le plein de minéraux tels que le magnésium, le phosphore mais aussi le potassium, le fer, le zinc, ou encore de vitamines, notamment du groupe B. Associé à une alimentation variée, le chocolat favorise ainsi l'équilibre alimentaire. Attention bien sûr de bien le choisir : optez donc pour du vrai chocolat noir et oubliez les biscuits cacaotés et autres crèmes dessert trop sucrées dont la valeur nutritionnelle n'est pas aussi intéressante...

Un antidépresseur naturel

Le chocolat est excellent pour le moral, qu'on se le dise ! Pourquoi ? Tout d'abord parce qu'il contient du magnésium, un minéral connu pour ses effets relaxants et

important pour la transmission de l'influx nerveux par le cerveau. Aussi parce qu'il est riche en théobromine, un stimulant réputé, mais aussi en tyramine et phényléthylamine, deux substances proches des amphétamines qui agissent sur le cerveau en augmentant les effets des neurotransmetteurs. Un véritable antidépresseur naturel dont certains effets seraient même associés à ceux du cannabis.

Il aide à lutter contre les rides

Le chocolat noir fait partie du top 10 des aliments jeunesse ! Le cacao serait en effet l'un des aliments les plus riches en flavonoïdes, et plus particulièrement en catéchines, très connues pour leurs propriétés antioxydantes. Pour profiter de ses nombreux bienfaits, craquez donc sans culpabiliser pour le chocolat noir, riche en cacao et ne vous en privez pas. Il aide à garder un corps plus jeune et plus dynamique, plus longtemps ! Attention cependant au chocolat au lait ou au chocolat blanc. Pauvres en cacao, ils ne contiennent que très peu (ou pas) de flavonoïdes.

Il prévient les maladies cardio-vasculaires

Les flavonoïdes contenus dans le cacao et dans le chocolat noir jouent un rôle bénéfique dans la protection des maladies cardio-vasculaires. Ils favorisent en effet la baisse du taux de mauvais cholestérol

(LDL) dans le sang et protègent l'élasticité des parois des vaisseaux sanguins de l'organisme.

Il est bénéfique contre l'hypertension

Voilà un aliment santé qui aide à lutter contre l'hypertension ! Grâce à sa richesse en flavonoïdes, le chocolat noir ferait en effet baisser la tension artérielle de façon significative et aiderait à conserver une pression sanguine stable. De plus, le chocolat noir permettrait également d'empêcher l'apparition du diabète de type 2.

Le chocolat ne fait pas vraiment grossir

Riche en lipides et en glucides, le chocolat contient en moyenne 500 calories pour 100g. Très calorique, il ne doit pas pour autant être banni de votre alimentation. Parce que le chocolat noir de qualité apporte de nombreuses vitamines et rebooste le moral, croquer quelques carrés chaque jour aiderait ainsi à ne pas craquer pour d'autres aliments pauvres en nutriments... mais très riches en calories.

La bonne quantité pour profiter de tous ses bienfaits sans grossir ? Une barre (soit environ 30g) de chocolat noir (70% de cacao minimum) par jour. Ni plus, ni moins.

Source Top santé

MERCURE CONTENU DANS LE POISSON

Pas de danger pour nos artères et cœur

Une étude américaine, menée par une équipe de la Harvard school of Public Health de Boston, s'est intéressée à la consommation de poissons contenant des traces de méthyl mercure.

Lors de cette étude publiée dans le New England Journal of Medicine, il a été constaté qu'une consommation de poissons contenant un peu de mercure n'augmente pas le risque de



maladies cardiaques ou d'accidents vasculaires cérébraux. D'après l'AHA (Association amé-

ricaine de cardiologie), il est donc possible de continuer de manger ce poisson sans danger.

L'éventuel mercure contenu dans les poissons n'aurait pas de conséquences sur la santé cardio-vasculaire.

Au contraire, les cardiologues recommandent de manger du poisson au moins deux fois par semaine, les nutriments qu'ils contiennent sont bons pour la santé du cœur et des artères.

Maxisciences



Cubes d'omelette aux courgettes



Ingrédients :
8 œufs
3 petites courgettes
4 oignons nouveaux
3 c. à soupe d'huile d'olive
1 demi-bouquet de persil
1 demi-bouquet de menthe
Sel, poivre

Préparation :
Râper les courgettes, les faire revenir 6 ou 7 min à la poêle avec 2 c. à soupe d'huile et les oignons hachés. Saler, poivrer, parfumer avec le persil et la menthe finement ciselés. Battre les œufs en omelette dans une terrine. Saler, poivrer. Incorporer les courgettes légèrement tiédies. Verser dans un moule rectangulaire huilé. Faire cuire 12 min dans un bain-marie chaud glissé dans le four préchauffé th. 7 (210 °C). Démouler encore chaud. Couper l'omelette en bandes de 2,5 cm, puis en cubes. Déguster tiède ou froid.

Palmiers au chocolat



Ingrédients :
200 g de chocolat noir
40 g de beurre
60 g de sucre cristallisé
250 g de pâte feuilletée

Préparation :
Râper le chocolat. Faire fondre le beurre à feu doux et ajouter le chocolat râpé. Mélanger pour obtenir une sauce homogène. Laisser refroidir. Saupoudrer le plan de travail d'un peu de sucre cristallisé. Étaler la pâte feuilletée dessus et façonner un rectangle d'environ 30 x 25 cm.

Lorsque la préparation à base de chocolat a épaissi, la verser sur la pâte et l'étaler rapidement de façon uniforme. Rouler la pâte, en partant d'un côté jusqu'au milieu du rectangle. Répéter l'opération avec l'autre partie de la pâte, de sorte que les deux rouleaux se rejoignent au milieu. Verser le reste du sucre sur le plan de travail et passer le rouleau double ainsi obtenu dans ce sucre. Déposer la pâte sur une plaque huilée et réserver au réfrigérateur 15 min. Lorsque la pâte a refroidi, la couper en tranches de 5 mm d'épaisseur. Ranger les palmiers côte à côte sur une plaque. Mettre au four et laisser cuire de 8 à 10 min, jusqu'à ce que les palmiers soient dorés.

PARFUM

Choisir son déodorant

On pourrait dire de la transpiration que c'est un mal pour un bien... Car si elle est nécessaire à la régulation de notre température corporelle, elle peut aussi être à l'origine d'odeurs désagréables. Heureusement, les déo existent. Mais selon ses besoins et sa sensibilité cutanée, encore faut-il savoir choisir celui qui vous convient.

Pour se sentir fraîche, une seule solution

Une hygiène corporelle irréprochable et un petit coup de déodorant.

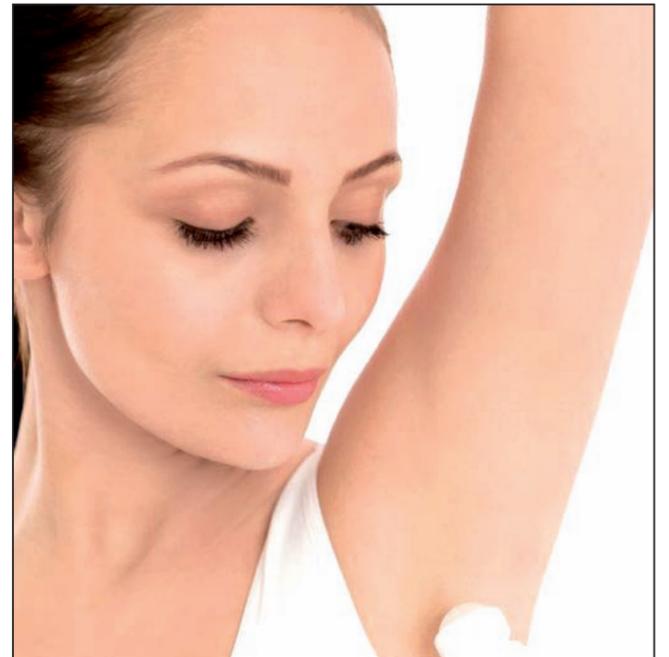
Mais entre les controverses autour des sels d'aluminium et les vertus de la pierre d'Alun, on y perd bien souvent notre latin. Pourtant, choisir son déodorant n'est pas si compliqué. Leçon en quatre temps :

Déodorant ou anti-transpirant ?

En premier lieu, il faut faire la différence entre déodorant et anti-transpirant. Car si on trouve maintenant sous l'appellation "déodorant" des produits qui ont les deux fonctions, ils ont à l'origine des rôles bien distincts. Les déodorants sont là pour masquer les odeurs de transpiration en limitant la prolifération des bactéries responsables de ces odeurs. Les anti-transpirants agissent aux niveaux des glandes sudoripares en les obstruant et en stoppant le processus de transpiration. Si vous souffrez de transpiration abondante, optez pour des anti-transpirants qui seront plus efficaces que de simples "masqueurs d'odeurs".

Avec ou sans sel d'aluminium ?

La plupart des déodorants contiennent des sels d'aluminium, car ils jouent un rôle anti-transpirant. Il y a quelques années, une polémique a surgi faisant référence aux risques pour la santé de ces sels. Pourtant, même s'ils ont été mis en cause dans l'apparition du cancer du sein, aucune étude n'a pu prouver de manière catégorique le lien entre cancer et sels d'aluminium.



Stick ou spray, à chacun ses avantages

Entre le stick ou le spray, tout est une question de choix personnel. On notera tout de même une petite différence : les sticks ont une concentration bien plus forte en sels d'aluminium et sont donc plus efficaces que les sprays. Mais les sprays vous apporteront une sensation de fraîcheur bien plus intense qu'un simple stick.

Déodorant, gare aux intolérances cutanées

Si vous avez la peau sensible, prenez garde aux déodorants. Ils contiennent souvent de l'alcool qui peut assécher votre épiderme, voire l'agresser. Pour preuve, cette sensation fort désagréable que l'on a toutes ressentie après avoir aspergé nos aisselles fraîchement épilées !

CONSEILS PRATIQUES

Nettoyer une cravate

Il est important de réagir immédiatement en tapotant la tache avec un papier absorbant, lors d'un déversement accidentel. Évitez à tout prix de frotter la tache.

Tache de graisse :

Pour enlever efficacement les traces de matières grasses, saupoudrez ces dernières de talc.

Laissez ce produit agir quelques minutes puis brossez délicatement la cravate.

Les taches de boissons alcoolisées pourront être enlevées avec du papier buvard.

Pour ôter les traces de bougie :

Il est conseillé de les gratter délicatement avec un couteau

à bout pointu.

Une fois les taches enlevées, procédez au nettoyage en respectant les consignes renseignées sur l'étiquette. Posez la cravate sur une surface plane.

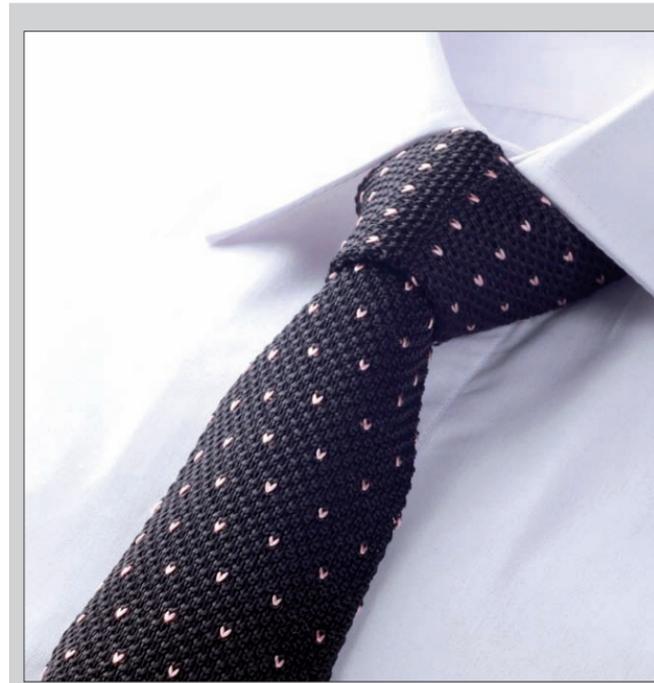
Nettoyez-la avec un linge imbibé d'eau savonneuse, en suivant sa longueur.

Rincez-la ensuite avec un linge propre humide.

Terminez l'opération en séchant la cravate avec le jet d'un fer à vapeur.

Avant de la ranger :

Enroulez la cravate autour d'une bouteille remplie d'eau chaude. Laissez dans cette position pendant des heures.



Les cravates élaborées à base de soie, requièrent une technique de nettoyage particulière.

A S T U C E S

Nettoyer les objets en verre...



Imbibez un chiffon doux avec le jus de citron. Frottez l'objet ou le support en verre puis essuyez avec du papier journal.

...prises et interrupteurs :



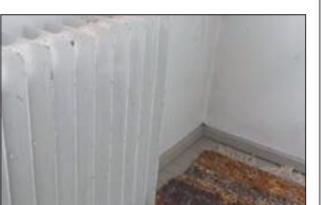
Coupez le courant, pour les coins inaccessibles, utilisez un coton tige préalablement frotté contre la pomme de terre. Puis lustrer à l'aide d'un chiffon imbibé de lait corporel périmé.

Taches sur les tasses :



Utilisez du bicarbonate de soude ou de la levure chimique périmée. Déposez le tout sur une éponge non abrasive. Frottez et rincez.

Dépoussiérer un radiateur :



Glissez un chiffon humide entre le mur et le radiateur. Soufflez la poussière à l'aide d'un sèche-cheveux. La poussière va alors se déposer sur le chiffon humide.

SUDOKU N°508

Mots Fléchés N°508

	3		6	8				4	
5					2				
	6			7	9			1	3
8			9	4	6				5
	5		1	2					
9				5		2			8
			5			9	4		
3		7			4	6			
				6					1

SOLUTION SUDOKU N°507

9	5	6	1	7	2	3	8	4
4	2	8	5	3	9	1	6	7
3	1	7	8	4	6	2	5	9
7	6	5	3	1	4	8	9	2
8	3	9	2	5	7	4	1	6
2	4	1	6	9	8	7	3	5
1	7	3	9	2	5	6	4	8
5	8	4	7	6	1	9	2	3
6	9	2	4	8	3	5	7	1

SOLUTIONS

MOTS CROISÉS N°507

HORTICULTURE
AMOUR*REELUE
LIBERTIN*ME*
ES*RUINA**RE
TSF*PRAIRIES
EINSTEIN*ON*
ROSSI*R*S*TI
*NE*OMERTA*V
G*ANNE*AEREE
RA*OSSEMENTS
AMEN*S*ILI**
SIROTES*EMOI

MOTS FLECHÉS N°507

• G • E • M • A • E • D • A
F R A G M E N T A T I O N S
E C O U T E E • E N T A S
E N T I E R E M E N T • G I
O U S T E • I N D I C E S
G U E T S • A S S U M E R •
I L E • A G • U S I N E R
A L • M A R N A I • T E N U
L I E R • E N T R E • T I
T E R N I R A • E U • V • N
R A T E A U X • E P I L E
D E S • T R • E S S O R A S
• C O T I E R E • T E T •
P R I M E S A U T I E R E S
O B I • S U S • G E A N T
A G I T A I • B U • S T E
N L • I M I T I E Z • E N
B A I S S E R A S • O B • O
• T U E • I S O L O I R S
C R E E • O S S U E • N O E
A S S U R E E S • R A T S

coquet d'enfant en étant un à un	montant faits occultés	compteur élément d'ensemble	matériau de poche assorties	capote	revendeur des de classés	châtiment flatter
réfrérai				montre à Tunis cra les emplois		
court-ou ouilles			trans- misses			
comtes sans fin			solitaires		estime	
lettre croquée		caméra du temps à angle droit			le frère du père	accep- tés
allure cavalère grande occultées			élite occupés les repro- ducteurs			supper- lux
			entraîné			
manche mont soufflé arrivés		organe de fleur propul- sion	genre de herbiers			néquité
				ronce		culbute
sommet le plus étroit	planch- grades fermeles lancées			détruis coulé	tranchés	
			passer subit pertes d' appétit		saupite	
ville de carnaval proprie- tés		style de zebré prime original		au le souvent	amoncel- lement liquides nucléés	répondit
			sois			
			vase ré- fractaire			person- nel
prendre soin	agents du poussé jamais dans					capitale flandaise
				crues		
				fragile		
avant musu- man	précise				bouillie	
	droit- ferra			nation	préparé	pièces chaudés
			un d' Escaup silence			brome d' chipsia mon oves le net
similitu- des					soit des limes par- seul	
poil dur					fait de l'effet	
		un quart de piérite				
ferons de la détine						

PROGRAMME TÉLÉ

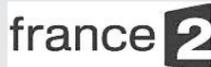


07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khair
10h00 : Qariyat El-Ilm wa khayal
10h30 : Bab El-Maqam
11h00 : Alouan Biladi
12h00 : Firqat el hawasse
12h35 : Technologia El-
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Hayati Aâdab
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : Off-Side
Dessin animé
17h00 : Qadha wa qadar
Feuilleton algérien
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé
18h20 : El-Moustahliq
18h45 : Saad El -Gat
20h00 : Journal télévisé
20h40 : Laou Tahki Tlemcen
20h45 : Hiwar El-Sâa
21h45 : Dr House
23h00 : Maqamat
00h00 : Journal télévisé



06:05 Les petites crapules
06:10 Les petites crapules
06:15 Charlie et Lola
06:30 Tfo
11:05 Brothers & Sisters
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 Clem : C'est la rentrée
17:25 Ghost Whisperer
18:25 Les Experts : Miami
19:05 La roue de la fortune
19:50 Impossible n'est pas français
19:55 Météo
20:00 Journal
20:25 C'est ma Terre
20:30 Météo
20:35 Ligue des champions
22:50 Esprits criminels

23:40 Forgotten
00:25 Forgotten : Noir dessin
01:15 Forgotten : Profession
02:05 50 mn Inside
03:05 Une ombre sur le lac
04:40 Musique
05:00 Très chasse, très pêche
05:30 Reportages
05:55 Les petites crapules



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons clairs
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:20 Le Renard : Paradis et enfer
17:10 Paris sportifs
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 Chéri(e), fais les valises !
19:45 Comprendre la route
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 Chez Maupassant
21:35 Chez Maupassant
22:05 Au siècle de Maupassant
23:00 Ma maison de A à Z
23:05 Face aux Français
01:05 Dans quelle éta-gère
01:10 Journal de la nuit

01:19 Météo
01:20 CD'aujourd'hui
01:25 Des mots de minuit
03:00 Toute une histoire
04:00 24 heures d'info
04:05 Météo
04:10 Les chemins de la foi
05:10 Couleurs outremers
05:40 24 heures d'info
05:50 Météo
05:55 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
10:40 3e séance
10:48 Consomag
10:50 Midi en France : A Deauville
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Midi en France : A Deauville
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:05 La rivière sans retour
16:40 Culture box
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 19/20
18:43 Edition locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Des racines et des ailes
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Génération reporters
00:05 Tout le sport
00:10 Couleurs outremers
00:35 Espace francophone
01:05 Soir 3
01:30 Plus belle la vie

01:55 Un livre un jour
02:00 3e séance
02:05 L'opérette en folie
03:00 Les coulisses du 35e Festival
03:50 Femmes de président
04:45 Les matinales



06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:50 Disney Kid Club
09:10 Météo
09:15 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Melrose Place
11:00 Desperate Housewives
11:45 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 La pire semaine de ma vie
15:30 La pire semaine de ma vie
17:35 Un dîner presque parfait
18:40 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Pékin Express
23:30 Enquête exclusive
00:45 Journal intime
01:15 Journal intime
01:50 100 % poker
02:50 M6 Music
04:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Le grand chapiteau des animaux
20:40 Nuremberg, le procès des nazis : Hermann Goering
21:40 Nuremberg, le procès des nazis
22:40 Le dessous des cartes
22:50 Evet, je le veux
00:25 En retard
00:26 Jakob
00:35 Le lien
00:45 Pas de guerre à Kaboul
00:55 Talea
01:05 Born Ready
01:15 Belle salope



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Bien-être
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 A vos recettes
12:05 Papa Schultz : Prosit
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Maigret
15:15 Maigret
17:10 Drôles de vidéos
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Les constructeurs
21:30 Les constructeurs
22:30 Les constructeurs
23:30 Les enfants d'Abraham
00:30 Morandini !
01:40 24h buzz
02:15 Mademoiselle Cinéma
02:40 La minute de vérité
03:30 Voyage au bout de la nuit



06:40 Téléachat
09:40 Drop'In
09:45 Disney Break
09:46 Les sorciers
10:15 Sonny : Courrier de fans
10:45 South Park
11:10 South Park
11:35 South Park
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Des amours de soeurcières
15:15 Tellement people
17:00 12 Infos
17:20 The Big Bang Theory
17:50 The Big Bang Theory
18:15 The Big Bang Theory
18:40 Stargate SG-1 : Le faux pas
19:30 Stargate SG-1
20:35 Commissaire Moulin
22:25 Commissaire Moulin
23:55 Poker : le duel
00:50 Drop'In
01:10 Projet Lazarus
02:40 The Big Game
03:40 Programmes de nuit

LA SELECTION DU JOUR



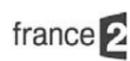
22h50

Esprits criminels : Duel de maîtres



Réalisateur: Paul Michael Glaser. Avec: Joe Mantegna (David Rossi), Thomas Gibson (Aaron «Hotch» Hotchner), Shemar Moore (Derek Morgan), Matthew Grey Gubler (Dr. Spencer Reid), A.J. Cook (Jennifer «J.J.» Jareau).

Un tueur en série se rend à la police. L'équipe décide d'analyser son profil psychologique dans l'espoir de retrouver les victimes que le tueur n'a pas avouées et qui pourraient être encore en vie, mais peut-être plus pour longtemps.



22h35

Chez Maupassant



Réalisateur: Gérard Jourdain. Avec: Jean-Pierre Marielle (Sosthène), Laurent Stocker (Gaston), Annie Grégorio (Henriette), Robert Hirsch (Le Père Lizet), Jules Mouton (Jules Mouton).

Gaston, le narrateur, raconte ses désaccords avec son oncle franc-maçon. Le Vendredi saint, ce dernier fait ouvertement bonne chère dans un restaurant de la ville et se couche fort ivre. Son neveu a l'idée cocasse d'aller chercher un vieux jésuite, bête noire et ennemi de son oncle, sous prétexte que ce dernier, se sentant mourir, l'appelle à son chevet. Le jésuite se rend auprès de l'oncle, et, étonnamment, le convertit au cours de la nuit.



21h45

Pékin Express



Présentateur : Stéphane Rotenberg.

Les équipes poursuivent leur découverte de l'Égypte et vont devoir en traverser la frénétique capitale : Le Caire. Après une mission sous une pluie battante où ils devront aller au contact des populations locales, les candidats vont pour la première fois passer la soirée chez l'habitant. En bravant l'interdiction des autorités égyptiennes, les candidats vont faire des rencontres incroyables et riches en émotion. Mais la course va très rapidement reprendre ses droits et le drapeau rouge révéler les premières stratégies



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarâh : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

25 ANS APRÈS

La catastrophe de Tchernobyl encore ancrée dans les esprits

Le 26 avril 1986, la centrale ukrainienne de Tchernobyl vivait de sombres heures suite à l'explosion d'un de ses réacteurs. Vingt-cinq ans plus tard, la catastrophe la plus grave de l'histoire du nucléaire frappe encore les esprits au regard de la crise qui sévit à la centrale de Fukushima, au Japon.

C'était il y a 25 ans. Le 26 avril 1986 à 1 heure 23, une erreur de manipulation provoque l'explosion du réacteur numéro 4 de la centrale de Tchernobyl. Un faux pas qui se solde par la fusion du réacteur et entraîne le rejet de particules radioactives dans l'atmosphère. L'intensité des radiations libérées est, selon les experts, équivalente à au moins 200 bombes de Hiroshima. Le nuage hautement contaminé touche l'ensemble de l'Europe. Aujourd'hui, le monde commémore l'accident et rend hommage aux 600.000 "liquidateurs" envoyés sur le site de la centrale. Durant quatre années, ces hommes se sont relayés sur le terrain, tentant d'endiguer la catastrophe et risquant leur vie, équipés de protections sommaires et exposés à de hautes doses de radiations. Des victimes qui viennent s'ajouter au nombre considérable de civils touchés par la catastrophe nucléaire. Ce bilan suscite encore aujourd'hui la controverse. Les estimations ne concordent pas. Alors que le comité scientifique des Nations unies sur les effets des rayonnements ne reconnaît la mort que de 31 opérateurs par radiation, Greenpeace estime qu'il y a eu au moins 100.000 morts. Les lieux du drame accueillent aujourd'hui les présidents ukrainien Viktor Ianoukovitch et russe Dmitri Medvedev pour une cérémonie symbolique. Au programme : envisager les mesures à prendre pour améliorer la sûreté nucléaire et aider ceux qui ont œuvré sur le site après l'accident. Le président russe a fait savoir lundi que



"dire la vérité" était la principale leçon à tirer de l'accident.

Un accident passé sous silence

En effet, à l'époque, l'URSS dirigée par Mikhaïl Gorbatchev avait passé l'accident sous silence. Ce n'est que trois jours plus tard que la Suède, touchée par le nuage radioactif, avait alerté le monde, forçant le gouvernement à reconnaître la catastrophe. Ce secret alimenté de mensonges a contribué à

la contamination massive de centaines de milliers de personnes vivant dans des pays proches de la centrale. Fermée seulement en décembre 2000, la centrale gravement endommagée a été sécurisée dans l'urgence. Le réacteur accidenté est depuis recouvert d'une chape de béton, construite dans la précipitation et insuffisamment isolée. Pour résoudre ce problème, l'Ukraine envisage la construction d'un nouveau sarcophage sous la direction des sociétés françaises Bouygues et Vinci.

SpaceX pense pouvoir envoyer un homme sur Mars d'ici 10 à 20

Le P-DG de la société SpaceX, Elon Musk, a affirmé qu'il serait en mesure d'envoyer un homme sur Mars dans les dix à vingt prochaines années. SpaceX est l'une des sociétés privées à qui la Nasa a confié un contrat pour construire des vaisseaux capables de transporter ses hommes vers l'ISS (la Station spatiale internationale) d'ici 2016. Son P-DG, Elon Musk, a indiqué dans un entretien publié par l'édition Internet du Wall Street Journal qu'il serait en mesure d'envoyer un homme sur Mars dans dix à vingt ans. Sciences et Avenir précise que l'homme d'affaires a affirmé être potentiellement capable d'envoyer un homme dans l'espace dans trois ans seulement. "Notre but est de faciliter le transport de personnes et de fret vers d'autres planètes, après ça, cela dépendra des gens s'ils veulent y aller ou pas", a-t-il déclaré au journal américain. Comme l'indique l'AFP, Elon Musk a indiqué que pour lui "un avenir où l'humanité [...] est partie pour explorer les étoiles est un avenir incroyablement enthousiasmant, et inspirant, et c'est ce que nous essayons d'aider à faire arriver".

TESTS GÉNÉTIQUES SUR LE NET

Un marché en pleine expansion qui inquiète



Aujourd'hui, il est possible de se faire faire un test génétique moyennant finances, en quelques clics sur Internet. Ce test permet de définir les maladies qui nous menacent le plus. Un marché en pleine expansion qui inquiète de plus en plus les médecins et parlementaires. Grâce à Internet, il est désormais possible de procéder à des tests génétiques. Le principe ? Envoyer un échantillon de salive par exemple à une société qui se charge alors d'identifier le profil génétique de chacun et de nous informer des principales maladies que l'on risque de développer dans notre vie, rapporte Le Parisien. Le test est payant mais reste accessible aux Français (une dizaine d'euros). Pourtant, les sociétés proposant ce type de services sont pour la plupart basées aux Etats-Unis. Si en France la commercialisation des tests génétiques est interdite, l'accessibilité simplifiée à ce type de test fait que chacun peut en effectuer un sans aucun problème. Un business dangereux pour les médecins et généticiens qui souhaitent voir réglementer ce "commerce de l'angoisse". De plus, l'efficacité même des tests est parfois remise en question. Le député UMP et médecin spécialiste des questions de bioéthique, Jean Leonetti, explique : "Même si ces tests reposent sur des éléments scientifiques, toute maladie est multifactorielle et ils sont donc trompeurs. Et on sait bien que le mode de vie est plus important que le facteur génétique."

HONGRIE

La boue rouge toujours présente

Après l'accident industriel qui avait frappé la Hongrie en octobre dernier, entraînant une énorme quantité de boue rouge toxique dans plusieurs villages de l'ouest du pays, les dégâts causés restent visibles. Certaines maisons attendent d'être démolies et le chômage de la région atteint aujourd'hui les 20%. Le 4 octobre 2010, l'usine de bauxite-aluminium d'Ajka, située à l'ouest de la Hongrie, voyait un de ses réservoirs se fissurer. Environ 700.000 mètres cubes de boue rouge toxique s'étaient alors déversés sur une dizaine de kilomètres carrés, polluant tous les cours d'eau environnants et atteignant même le Danube. Six mois après la catastrophe, les villages qui avaient été inondés restaient encore interdits d'accès. L'état d'urgence reste en vigueur jusqu'au 30 juin, indique l'AFP. Certaines villes sont devenues des villages fantômes, à l'image de Devecser, où 20 rues ont été touchées. Les gens partent car ils craignent pour leur santé et celle de leurs enfants. Les commerces ont fermé et 102 des 261 maisons inondées ont déjà été démolies. Le gouvernement hongrois évalue à 80 millions d'euros le montant des travaux de nettoyage et de reconstruction de nouveaux logements. Le chef de chantier, Arpad Muhoray, explique que la terre que les engins ont récoltée sera "transportée dans des réservoirs où elle sera recouverte et recultivée". A peu près 480.000 mètres cubes ont ainsi été décapés. Cette terre, remise en culture, ne permettra pas "de cultiver des plantes pour la consommation pendant les dix prochaines années, nous pensons plutôt semer des plantes industrielles pour des énergies alternatives" (bioéthanol par exemple, a expliqué le maire de Devecser. Une pétition a été adressée au gouvernement par 1.500 personnes souhaitant que "des laboratoires étrangers indépendants" fassent des études pour évaluer les conséquences à long terme de l'exposition à cette boue toxique. Janos Almasi, le porte-parole de ces personnes, a expliqué qu'ils voulaient "savoir comment cette crasse omniprésente" les affecterait, rapporte 20 minutes. Pour l'heure, la question de la responsabilité de l'accident n'a toujours pas été réglée. La société MAL exploitant l'usine de bauxite et d'aluminium est mise en cause mais les experts indiquent également que les autorités n'ont pas joué leur rôle en délivrant certains permis qui n'auraient normalement pas dû l'être.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

IMAGERIE PAR RAISONNANCE MAGNÉTIQUE

Invention de **Lauterbur et Mansfield**

Secteur **Instrument**

Date **1973**



On attribue à Paul Lauterbur et Peter Mansfield l'invention de l'imagerie par Résonance Magnétique, plus communément appelée IRM, en 1973. Le premier est un chimiste américain qui a pensé à utiliser l'intensité du champ magnétique pour créer une image bidimensionnelle. Mansfield, un physicien britannique, a permis de rendre la technique possible en mettant au point le traitement mathématique et informatique ad-hoc. Tous deux ont reçu le prix Nobel de médecine en 2003 pour leurs travaux. Néanmoins, l'idée originale d'utiliser un aimant de forte intensité pour explorer le corps humain avait été énoncée à la fin des années 60 par Raymond Damadian, mathématicien et biophysicien. Celui-ci se bat encore pour qu'on lui attribue la paternité de l'invention. Il est suivi par une grande partie de la communauté scientifique.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 3h55	Fajr : 4h14	Fajr : 4h38
Dohr : 12h27	Dohr : 12h46	Dohr : 13h03
Asr : 16h13	Asr : 16h31	Asr : 16h46
Maghreb : 19h14	Maghreb : 19h33	Maghreb : 19h47
Icha : 20h47	Icha : 21h06	Icha : 21h17

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

SITUATION AU SAHARA OCCIDENTAL

Lettre ouverte d'élus français au Président Sarkozy

Des élus français et des représentants de la société civile française ont adressé une lettre ouverte au président de la République française, M. Nicolas Sarkozy, sur la situation de violation des droits de l'Homme au Sahara occidental.

Dans cette lettre, dont l'APS a obtenu une copie, ces représentants associatifs et élus français qui reviennent d'une mission humanitaire d'observation dans les camps de réfugiés sahraouis, ont demandé au président français de "soutenir les revendications légitimes du peuple sahraoui et de voter au Conseil de sécurité des Nations unies, le 28 avril, pour l'extension de la mission de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental) au contrôle de la violation des droits humains dans les territoires occupés".

Ces élus et représentants des collectifs de Lyon, Paris, Marseille et Metz ont également demandé au président français de "tout mettre en œuvre pour que le Droit international soit enfin respecté et qu'un référendum



Pierre Cœur, professeur en médecine à Lyon.

En appelant à "l'engagement indéfectible" du président français pour "le respect et la défense des droits humains conformément aux valeurs universelles de la République française", ces élus ont relevé que les Sahraouis "considèrent toujours la France comme le pays des droits de l'Homme et comptent sur notre soutien pour que leurs droits soient respectés et que le processus de décolonisation aboutisse". «Nous avons rencontré des Sahraouis vivant dans les territoires occupés qui ont été victimes de violations de

d'autodétermination soit organisé dans le respect de la résolution 1514 de l'ONU". La France avait opposé son veto au Conseil de sécurité de l'ONU, l'année dernière, concernant l'élargissement de la mission de la MINURSO. «Il est urgent que le peuple sahraoui, qui a fait le choix d'une résistance pacifique, puisse enfin décider librement de son avenir", ont souligné ces élus dans une lettre signée par la vice-présidente régionale Lorraine, Mme Jacqueline Fontaine, la conseillère générale des Bouches-du-Rhône, Mme Evelyn Santoru, la conseillère municipale de Tour, Mme Nadia Hamoudi et M.

leurs droits, emprisonnement arbitraires, sévices, tortures, viols...", ont-ils dénoncé dans leur lettre, ajoutant que plusieurs ONG dont Amnesty International font régulièrement état de violations des droits de l'Homme au Sahara occidental. Les représentants associatifs et élus français ont également indiqué avoir constaté de visu les conditions de vie "précaires" des familles sahraouies qui vivent depuis 35 ans "dans le plus grand dénuement, privées de leur territoire et séparées des leurs par un mur militarisé de 2.500 km".

APS

BOUMERDÈS

Arrestation de plusieurs malfaiteurs

Les services de sécurité de la daïra de Khemis El Khechna dans l'ouest de Boumerdès, ont arrêté, courant de la semaine dernière, six individus soupçonnés d'appartenir à un groupe de malfaiteurs dont quatre d'entre eux font partie d'un réseau de trafic de drogue et d'immigration clandestine. Les quatre individus dont une femme ont été mis sous mandats de dépôt par le juge

d'instruction près le tribunal de Boudouaou, indique-t-on. Dans la localité limitrophe, Hammadi, les services de la police urbaine, ont pu arrêter un individu soupçonné du vol à main armée. Ce dernier a cambriolé divers objets et y ont été restitués à leurs propriétaires, a-t-on indiqué.

Un autre malfaiteur a été appréhendé par les services de sécurité au niveau de la localité

de Larbâatache. Il a été arrêté au moment où il venait de cambrioler des locaux commerciaux au niveau de la localité précitée. Au début du mois courant, cinq autres dealers avaient été arrêtés par les services de sécurité dans les localités de Dellys et Bordj Ménaïel et une importante quantité de psychotropes avait été saisie.

T.O.

AU NIVEAU DE LA LOCALITÉ D'EL ACHIR À B.B.A

Des citoyens bloquent l'autoroute Est-Ouest et la RN5

Des habitants de la localité de Lechbour, relevant de la commune d'El Achir (10 km à l'ouest de Bordj Bou Arreridj), ont bloqué, hier, la circulation automobile sur l'autoroute Est-Ouest et la

RN5. Par cette action, ils réclament le raccordement de leurs foyers au réseau de gaz naturel, des postes d'emploi pour les jeunes et la réhabilitation du chemin de wilaya menant à leur village. Paralisée depuis 7h du

matin, la circulation routière l'était encore vers 12h sur ces deux axes, au moment où un dialogue a été établi entre les protestataires et le chef de la daïra de Medjana (10 km du chef-lieu de wilaya de Bordj Bou-Arrejridj).

COUPE D'ALGÉRIE

L'arbitre Abid Charef dirigera la finale USMH - JSK

La finale de la Coupe d'Algérie 2011 de football, prévue dimanche 1er mai à partir de 16h00 au stade 5-Juillet (Alger) entre l'USM El-Harrach et la JS Kabylie, sera dirigée par l'arbitre algérien Abid Charef Mehdi, a annoncé hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Il sera assisté des deux juges de touche Etchiali Abdelhak et Bitam Mohamed

Mounir, alors que l'arbitre assistant de réserve sera M. Boulfelfel.

Le quatrième arbitre est Bouster Sofiane, tandis que le commissaire au match sera Belaïd Lacarne.

L'USMH et la JSK avaient obtenu leur billet pour la finale en battant au précédent tour, respectivement l'ES Sétif (3-2) et le MC Oran (2-1).

APS

DÉRAILLEMENT D'UN TRAIN DE WAGONS-CITERNES À BATNA 140.000 litres de carburants déversés

Quatre wagons-citernes d'un train se dirigeant vers la zone industrielle de Batna ont déraillé, lundi, "en raison du mauvais temps", près de la cité Chikhi, provoquant le déversement de quelque 140.000 litres de carburants, apprend-on auprès de la Protection civile.

Les éléments de ce corps s'attelaient encore, en début de soirée, à pomper l'essence et le gas-oil déversés de deux wagons, aidés de travailleurs de l'entreprise Naftal chargés, notamment, d'assurer la surveillance des nappes de carburant qui risquent de s'enflammer, a-t-on ajouté.

Evoquant les quantités de carburants déversées, il a fait remarquer qu'il s'agissait d'un "premier bilan" assurant qu'aucune personne n'a été blessée.

Le convoi ferroviaire était constitué de 16 wagons dont plusieurs, menaçant de se renverser, ont pu être remis sur rails, a-t-on encore précisé.

APS

TIZI-OUZOU

Report au 10 mai du procès en appel de l'affaire BNA

Le procès en appel de l'affaire dite de la Banque nationale d'Algérie (BNA), impliquant l'homme d'affaires, Achour Abderrahmane et des cadres de la sûreté de wilaya d'Alger, prévu hier au tribunal criminel près la Cour de Tizi-Ouzou, a été reporté au 10 mai prochain, a-t-on appris de source judiciaire.

Ce report a été décidé par le juge à la demande de la défense, pour permettre aux avocats de cette dernière d'étudier les dossiers de ses mandants. La défense avait également réclamé la présence à la barre de deux témoins principaux à décharge, est-il précisé de même source.

Ce procès en appel fait suite au jugement de cette affaire, en première instance par le tribunal d'Azazga, en date du 28 mars dernier. L'ex-chef de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger, Z. Messaoud, et son adjoint O.Yacine avaient été condamnés à 12 ans de prison chacun, au moment où deux autres officiers et un chauffeur de la même sûreté avaient écopé, chacun, de 02 ans de réclusion criminelle. L'homme d'affaires Achour Abderrahmane, jugé dans la même affaire avait été condamné, quant à lui, à 07 ans de prison ferme.

Les mis en cause dans cette affaire de dilapidation de 32 milliards de DA des fonds de la BNA, ont été poursuivis et jugés sous les chefs d'inculpation de "corruption et abus d'influence" et "bénéfice d'avantages et abus d'influence".

Selon l'arrêt de renvoi, le principal accusé dans cette affaire, Achour Abderrahmane, a consenti des "largesses, dont des véhicules et des appartements à Z. Messaoud et O. Yacine, en échange d'un rapport de complaisance le disculpant".

Très Libre

LE BILLET DE 2000 DINARS MIS EN CIRCULATION



sidou@lemidi-dz.com